

Académie des Arts et Techniques du Cinéma

44^e CÉRÉMONIE
CÉSAR
2019

CATALOGUE OFFICIEL

CÉSAR 2019





César 2019



44^e Cérémonie
Vendredi 22 février
Salle Pleyel



SOMMAIRE

LES ÉDITORIAUX	p. 5
L'ACADÉMIE	p. 13
LES NOMINATIONS 2019	p. 23
LA 44 ^e CÉRÉMONIE DES CÉSAR	p. 31
LES FILMS NOMMÉS	p. 43
LES ACTIONS DE L'ACADÉMIE	p. 67
LES PARTENAIRES	p. 87
LE RÈGLEMENT	p. 97

DANS UN MONDE QUI CHANGE, VOUS SEREZ TOUJOURS INSPIRÉS PAR LE CINÉMA



BNP PARIBAS, BANQUE DE RÉFÉRENCE DU CINÉMA EUROPÉEN

Partenaire majeur du 7^e art depuis 100 ans, BNP Paribas poursuit son engagement dans le cinéma, en soutenant la création cinématographique, que ce soit par le financement, par nos partenariats de festivals, événements ou l'aide aux jeunes réalisateurs.

Nous sommes fiers d'être Partenaire Officiel de l'Académie des César et d'accompagner cette 44^e cérémonie.

www.welovecinema.bnpparibas

CÉSAR 2019
Partenaire Officiel



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



FRANCK RIESTER

Ministre de la Culture



© Patrice Soudin

Le cinéma français tient dans la vie et les rêves des Français une place extraordinaire : il est le premier loisir culturel de nos concitoyens. L'an dernier, les films français ont connu un plébiscite exceptionnel de la part du public, réalisant 40% de part de marché, avec de très grands succès. De la comédie sociale au film de genre, des drames intimes aux films historiques, notre cinéma est l'un des plus diversifiés du monde. C'est toute cette richesse du cinéma français, soutenue par les pouvoirs publics, qui se voit récompensée à travers les succès de 2018 ; le talent et l'originalité de nos auteurs, réalisateurs, producteurs, comédiens, techniciens, décorateurs, compositeurs, distributeurs et diffuseurs, que les César contribuent à mettre en lumière.

Les films télescopent le quotidien et le fantastique, la vérité et l'illusion, le réel et l'imaginaire, ils permettent de projeter nos peurs et nos élans collectifs, ce sont de véritables archives de notre humanité. Ce miracle du cinéma, renouvelé depuis 1895, nous aide à vivre et à vivre en communauté. Cette force du 7^e art dans notre société, dans nos vies, justifie que nous le défendions sans relâche.

À l'heure où l'industrie cinématographique s'interroge sur l'avenir du financement et de la diffusion des œuvres, nous devons continuer à défendre et à affirmer le rôle essentiel qu'elle joue dans notre société. Pour mettre en forme les questionnements de la société, les fracas du monde, mais aussi pour offrir des moments de communion et donner un sentiment d'appartenance à une culture commune. Et au-delà, cette industrie représente l'une des plus importantes dans l'économie générale de notre pays.

Je souhaite une très belle Cérémonie des César et bonne chance à tous les nommés !



ALAIN TERZIAN

Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma



© Alexis ALLEMAND/École Nationale Supérieure Louis Lumière/ Académie des César

Un soir, une nuit, 1700 personnes et un amour commun, le cinéma.

Voilà maintenant 44 éditions que la Cérémonie des César rassemble chaque année amoureux et fidèles du 7^e Art. À travers toutes ces formidables générations d'acteurs, d'auteurs, de réalisateurs et de techniciens, notre passion n'a cessé de s'accroître, et notre cinéma de se renouveler, de se réinventer.

Les César ont toujours célébré cette magie unique que le cinéma peut nous offrir ! Cette nouvelle soirée, placée sous le signe de parcours artistiques véritablement mythiques, nous le prouvera à nouveau ce soir...

Un César d'Honneur sera remis à une légende absolue du cinéma, Robert Redford, qui nous fait vivre depuis des décennies nos plus belles émotions !

À ses côtés, on ne pouvait rêver mieux comme Présidente de Cérémonie que Mademoiselle Kristin Scott Thomas : une femme d'une élégance rare, magistralement talentueuse, qui recroisera la route de l'icône américaine, presque vingt ans après *L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux*. Nos yeux sont déjà remplis d'étoiles.

Nous parlions de mythe : c'est à un autre artiste absolu que nous dédions cette magnifique soirée : Monsieur Aznavour, c'est tout le cinéma français qui s'incline en témoignage du respect et de l'admiration que nous vous portons. En plus d'être une légende de la musique, vous étiez aussi un fabuleux acteur !

Votre musique, mais aussi celle de deux autres immenses artistes qui nous ont eux aussi malheureusement quittés, éveilleront une fois encore mille et une émotions ce soir ; Michel Legrand, lui qui portait si bien son nom, et Francis Lai nous ont tous deux offert une des plus belles histoires d'amour qui soit, celle ayant réuni avec bonheur la musique et le cinéma.

Mais ce soir, nous ferons également la fête ! Car notre Maître de Cérémonie, Monsieur Kad Merad, possède tout le talent nécessaire pour faire briller nos yeux, battre nos cœurs et faire naître plus de 1700 sourires à la fois...

Préparez-vous donc à vivre une soirée qui va nous délivrer toute une palette d'émotions, et accueillons et félicitons à présent les plus grands talents du Cinéma Français d'aujourd'hui : ils nous font rêver depuis si longtemps, tout comme celles et ceux qui incarneront dès demain les nouveaux mythes du cinéma !

Une soirée magique est devant nous, que la fête commence !

CHANEL

PARTENAIRE OFFICIEL DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR

Renault TALISMAN

Maîtrisez votre trajectoire




Credit photo : Uli Heckmann

CÉSAR 2019
Partenaire Officiel 

Renault partenaire officiel de la Cérémonie des César
Vivez votre passion cinéma sur www.lesiege.renault.fr

Consommations mixtes min/max (l/100 km) : 4,6/7,2. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 122/164.
Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.

Renault recommande 

   renault.fr



FRÉDÉRIQUE BREDIN
Présidente du CNC



© Christian Kettiger

La Cérémonie des César célèbre toute la richesse de notre cinéma, votre talent à toutes et tous qui donnez corps à une idée, un rêve, une histoire...

Et nous pouvons en être fiers, 2018 a été une belle année pour le cinéma français. Avec plus de deux cents millions d'entrées et 40% de part de marché, les Français se sont rassemblés dans les salles devant des films qui ont suscité le rire, l'émotion, la poésie, la réflexion. Il y a eu la joie immense de découvrir de belles comédies ; l'occasion aussi de revisiter notre culture, notre histoire ; la confirmation de grands réalisateurs, mais aussi des premiers films éclatants. Il y eut des films détonants de par le genre, le ton ou le style, des films enfin qui ont porté sur le devant de la scène des sujets de société difficiles.

C'est justement au nom de cette force du cinéma, de sa capacité à être le miroir de notre société autant qu'un levier pour la transformer, que nous menons une politique publique ambitieuse à son égard. En 2018, par exemple, le CNC a pris des mesures importantes pour favoriser la parité dans la conception, la réalisation des films, mais aussi pour briser ce plafond de verre que connaissent les femmes dès la formation. Cela était essentiel pour redessiner de manière plus juste et plus égalitaire le visage de la création, donc de notre société de demain.

Plus que jamais, dans une époque de changements profonds qui interrogent notre société, nous avons besoin de cinéma, car il nous aide à vivre et à vivre ensemble.

Cet élan collectif que vous nous donnez, vous tous professionnels du cinéma, est inestimable et les César sont pour moi l'occasion de vous en remercier.

C'est donc avec un immense plaisir que je salue cette 44^e édition des César.

Très belle Cérémonie et bonne chance à tous !



SIGNE EXTÉRIEUR
DE RICHESSE INTÉRIEURE



CÉSAR 2019
Fournisseur Officiel



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



MAXIME SAADA

Président du Directoire du Groupe CANAL+



© Philippe Mazzen / Canal+

Les temps changent et le monde du cinéma aussi. Les acteurs globaux intensifient leur présence modifiant la perception même de l'accès à la culture. Dans ce contexte mouvementé, la production hexagonale 2018 affiche une remarquable santé avec une part des œuvres françaises au plus haut niveau depuis 5 ans avec 177 millions d'entrées (soit 40% des tickets vendus).

Le récent renouvellement des accords entre le septième art et CANAL+ est un acte fort permettant à l'industrie de maintenir son dynamisme, son éclectisme et son rayonnement unique dans le monde. La refonte de la chronologie des médias va aussi dans ce sens. Car c'est précisément en renforçant les piliers d'un système vertueux que notre cinéma existe et résiste, entre force et équilibre.

Cette année, la France a su offrir de grands divertissements rivalisant avec les blockbusters internationaux, faire fructifier ses propres franchises avec LES TUCHE 3 ou TAXI 5 ou encore surprendre avec LE GRAND BAIN, la comédie sociale de l'année, dont la sincérité et l'humanité ont conquis plus de 4 millions de spectateurs.

À l'ombre des grandes comédies populaires, d'autres projets - parfois des premiers films - ont su capter l'attention grâce à l'audace et l'intensité de leur propos. Les sujets de société explorés dans PREMIÈRE ANNÉE, PUPILLE, JUSQU'À LA GARDE, LES CHATOUILLES ou SHÉHÉRAZADE ont interpellé le public. Volontiers irrévérencieuse, la comédie d'auteur s'est renouvelée avec des propositions singulières et réjouissantes comme EN LIBERTÉ! de Pierre Salvadori ou LE MONDE EST À TOI de Romain Gavras. Enfin l'animation française, portée par le succès du dernier volet des aventures d'ASTÉRIX, reste fédératrice. Nous le voyons, l'éclectisme est au cœur du cinéma français.

De son César en 2007 pour JE VAIS BIEN, NE T'EN FAIS PAS au record absolu de BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS, Kad Merad symbolise parfaitement cette diversité. CANAL+ se réjouit qu'il prenne les rênes de cette 44^e édition des César. Vive le cinéma.

L'ACADÉMIE

des Arts et Techniques du Cinéma



CÉSAR
sculpteur

GEORGES CRAVENNE
fondateur



À L'ORIGINE...

Mai 1975

Georges Cravenne fonda l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, César créa le trophée.

Georges Cravenne relate :

« Mai 75... à la Colombe d'Or (à Saint Paul de Vence), je déjeune avec Marcel Jullian, alors PDG d'Antenne 2. Marcel, quelque chose me trotte dans la tête, depuis quelque temps, je trouve dommage qu'il n'y ait pas en France l'équivalent de l'Oscar américain. Que dirais-tu si l'on créait une récompense française qui serait remise au cours d'une cérémonie retransmise en direct par Antenne 2, comme cela se fait pour les Oscars avec la télévision américaine ?

Le soir du même jour, à la même Colombe d'Or, je dîne avec d'autres amis dont César, le sculpteur.

Je parle du projet et j'enchaîne : César, j'ai une idée : si tu sculptais le trophée que l'on remettra aux lauréats, on l'appellerait le César. Cinq lettres comme Oscar, et la même consonnance. Cinq lettres comme Raimu. Et le souvenir de Pagnol. On ne peut pas rêver trophée plus symbolique.

Adhésion spontanée de Marcel Jullian à midi. Adhésion immédiate de César à minuit.

Les César naissaient dans l'enthousiasme ! ».

César créa une première version du trophée (photo) pour la Cérémonie de 1976. Il la retravaille par la suite et achève la compression actuelle de la statuette pour la 2^e Cérémonie de 1977.



LES PRÉSIDENTS

de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

Fondée en 1976, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma rassemble aujourd'hui 4681 membres : des professionnels confirmés issus de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique et 200 membres associés qui soutiennent le cinéma français dans le cadre de leur vie professionnelle.

Après l'Académie des Oscars et ses 8952 membres, c'est l'une des plus importantes Académies de cinéma au monde.

Son Règlement lui donne en préambule comme but de "récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma, en leur conférant chaque année un trophée appelé «César», pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public".

Son activité consiste tout d'abord en l'élaboration et l'actualisation du Règlement de l'Académie, le recensement des films de cinéma sortis dans l'année et des principales personnes y ayant collaboré, et l'organisation du processus de vote.

Puis elle met en place la séquence finale d'attribution des César qui commence dès l'issue du premier tour de vote par l'Annonce des Nominations, se poursuit par les différentes manifestations organisées en l'honneur des nommés, du Déjeuner des Nommés jusqu'à l'Année Cinéma César, et se termine par l'organisation avec Canal+ de la Cérémonie annuelle de remise des César.

L'Académie organise également plusieurs événements dédiés à celles et ceux qui font le cinéma en France : Soirée, Trophée et Prix de l'Innovation César & Techniques, le Projet Révélation, le Dîner des Producteurs et le Prix Daniel Toscan du Plantier, Les Nuits en Or, etc...

Robert Enrico
de 1976 à 1986



Jeanne Moreau
de 1986 à 1988



Alexandre Mnouchkine
de 1988 à 1990



Jean-Loup Dabadie
de 1990 à 1992



Daniel Toscan du Plantier
de 1992 à 2003



Alain Terzian
depuis 2003



© BOWEN / AGENCE ANGEU (pour R Enrico) / BENAMOUS/DUCLOS - Getty Images (pour J Moreau) / RINDOFF/PATERSON / AGENCE ANGEU (pour A Mnouchkine) / FAUX, SIPA (pour J Dabadie) / Georges Piere/Sigma/Corbis (pour D Toscan du Plantier) / S. ARNAL (pour A Terzian)



2018

les films qui ont fait l'année

Le recensement des films et des professionnels

L'Académie recense de la façon la plus exhaustive possible l'ensemble des films sortis en salle durant l'année, ainsi que toutes les personnes y ayant collaboré. Puis elle recoupe auprès du CNC et des sociétés de production les informations recueillies afin d'établir le « Guide des films de l'année ».

Véritable panorama de l'année cinématographique, ce guide présente l'ensemble des personnes et des films éligibles aux différentes catégories conformément au Règlement de l'Académie. Pour les César 2019, ce sont 655 films (226 films éligibles au César du Meilleur Film, 393 films éligibles au César du Meilleur Film Étranger et 36 Courts Métrages) et 2712 personnes qui sont ainsi proposés au suffrage des membres de l'Académie.

La présentation des films aux membres de l'Académie

Afin d'aider ses membres à faire leurs choix de vote, l'Académie propose aux producteurs ou distributeurs plusieurs solutions pour faire découvrir ou redécouvrir les films éligibles.

Sur le site de l'Académie, dès le second trimestre, tous les films éligibles aux différentes catégories de César sont annoncés dans la rubrique l'Année Cinéma : bande annonce, liste technique et artistique, extraits, making off, galeries photos, interviews...

Dès la fin de l'année, les ayants-droit ont pu faire parvenir au domicile de chaque membre de l'Académie, de novembre 2018 à janvier 2019, des invitations permettant d'assister à des projections privées, ou des places gratuites pour des films encore à l'affiche.

Ils ont pu également choisir de proposer leur film en DVD dans le Coffret DVD César 2019, qui est livré personnellement à chacun des membres de l'Académie, dès la mi-décembre.

Pour les courts métrages, l'Académie organise des projections, en salle, des films sélectionnés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage et le César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage) et les propose aussi en DVD dans le Coffret DVD César 2019.





Les membres & LE VOTE

Premier Tour

L'Académie propose une procédure de vote permettant à ses membres de choisir entre le vote par correspondance et le vote en ligne. Cette procédure est organisée sous contrôle d'huissiers et suivant les directives de l'Académie, par la société VOXALY :

- Vote réservé aux seuls membres actifs de l'Académie (s'étant acquittés de leur cotisation annuelle) ;
- Présentation exhaustive et équitable des personnes et des films éligibles ;
- Garantie de l'anonymat des votes et de la non-communication à aucun tiers du fichier des membres ;
- Garantie de la confidentialité des résultats.

Le premier tour de vote va désigner les nominations pour chacun des vingt-et-un César (de ce côté-ci de l'Atlantique on dit les « nommés », de l'autre on parle de « nommées »).

Dès le 2 janvier, le matériel de vote a été envoyé aux membres de l'Académie et le « Guide Films » a été mis en ligne sur le site. Le premier tour de vote a débuté le 2 janvier et s'est clôturé le 18 janvier pour le vote par correspondance et le 22 janvier à minuit pour le vote en ligne.

L'Annonce des Nominations

Les résultats ont été dépouillés dans la nuit par VOXALY, sous contrôle d'huissier, pour être remis en main propre par l'huissier au Président de l'Académie le mercredi 23 janvier qui en a fait immédiatement la lecture publique en Conférence de Presse, en compagnie de Kad Merad, Maître de la 44^e Cérémonie des César.



LES NOMINATIONS

pour les César 2019

sont nommées pour le
CÉSAR DE LA MEILLEURE ACTRICE

- **Élodie Bouchez**
dans PUPILLE
- **Cécile de France**
dans MADEMOISELLE DE JONCQUIÈRES
- **Léa Drucker**
dans JUSQU'À LA GARDE
- **Virginie Efira**
dans UN AMOUR IMPOSSIBLE
- **Adèle Haenel**
dans EN LIBERTÉ !
- **Sandrine Kiberlain**
dans PUPILLE
- **Mélanie Thierry**
dans LA DOULEUR

sont nommées pour le
**CÉSAR DE LA MEILLEURE ACTRICE
DANS UN SECOND RÔLE**

- **Isabelle Adjani**
dans LE MONDE EST À TOI
- **Leïla Bekhti**
dans LE GRAND BAIN
- **Virginie Efira**
dans LE GRAND BAIN
- **Audrey Tautou**
dans EN LIBERTÉ !
- **Karin Viard**
dans LES CHATOUILLES

sont nommés pour le
CÉSAR DU MEILLEUR ACTEUR

- **Edouard Baer**
dans MADEMOISELLE DE JONCQUIÈRES
- **Romain Duris**
dans NOS BATAILLES
- **Vincent Lacoste**
dans AMANDA
- **Gilles Lellouche**
dans PUPILLE
- **Alex Lutz**
dans GUY
- **Pio Marmaï**
dans EN LIBERTÉ !
- **Denis Ménochet**
dans JUSQU'À LA GARDE

sont nommés pour le
**CÉSAR DU MEILLEUR ACTEUR
DANS UN SECOND RÔLE**

- **Jean-Hugues Anglade**
dans LE GRAND BAIN
- **Damien Bonnard**
dans EN LIBERTÉ !
- **Clovis Cornillac**
dans LES CHATOUILLES
- **Philippe Katerine**
dans LE GRAND BAIN
- **Denis Podalydès**
dans PLAIRE, AIMER ET COURIR VITE



NOMINATIONS

sont nommées pour le CÉSAR DU MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

- **Ophélie Bau**
dans MEKTOUB, MY LOVE : CANTO UNO
- **Galatea Bellugi**
dans L'APPARITION
- **Jehnnny Beth**
dans UN AMOUR IMPOSSIBLE
- **Lily-Rose Depp**
dans L'HOMME FIDÈLE
- **Kenza Fortas**
dans SHÉHÉRAZADE

sont nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

- **Pierre Salvadori, Benoît Graffin, Benjamin Charbit**
pour EN LIBERTÉ !
- **Gilles Lellouche, Ahmed Hamidi, Julien Lambroschini**
pour LE GRAND BAIN
- **Alex Lutz, Anaïs Deban, Thibault Segouin**
pour GUY
- **Xavier Legrand**
pour JUSQU'À LA GARDE
- **Jeanne Herry**
pour PUPILLE

sont nommés pour le CÉSAR DE LA MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

- **Anton Sanko**
pour AMANDA
- **Camille Bazbaz**
pour EN LIBERTÉ !
- **Alexandre Desplat**
pour LES FRÈRES SISTERS
- **Vincent Blanchard, Romain Greffe**
pour GUY
- **Pascal Sangla**
pour PUPILLE
- **Grégoire Hetzel**
pour UN AMOUR IMPOSSIBLE

sont nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

- **Anthony Bajon**
dans LA PRIÈRE
- **Thomas Gioria**
dans JUSQU'À LA GARDE
- **William Lebghil**
dans PREMIÈRE ANNÉE
- **Karim Leklou**
dans LE MONDE EST À TOI
- **Dylan Robert**
dans SHÉHÉRAZADE

sont nommés pour le CÉSAR DE LA MEILLEURE ADAPTATION

- **Andréa Bescond, Eric Métayer**
pour LES CHATOUILLES
- **Emmanuel Finkiel**
pour LA DOULEUR
- **Jacques Audiard, Thomas Bidegain**
pour LES FRÈRES SISTERS
- **Emmanuel Mouret**
pour MADEMOISELLE DE JONCQUIÈRES
- **Catherine Corsini, Laurette Polmans**
pour UN AMOUR IMPOSSIBLE

sont nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR SON

- **Antoine-Basile Mercier, David Vranken, Aline Gavroy**
pour LA DOULEUR
- **Brigitte Taillandier, Valérie de Loof, Cyril Holtz**
pour LES FRÈRES SISTERS
- **Cédric Deloche, Gwennolé Le Borgne, Marc Doisne**
pour LE GRAND BAIN
- **Yves-Marie Omnès, Antoine Baudouin, Stéphane Thiébaud**
pour GUY
- **Julien Sicart, Julien Roig, Vincent Verdoux**
pour JUSQU'À LA GARDE

NOMINATIONS

sont nommés pour le CÉSAR DE LA MEILLEURE PHOTO

- **Alexis Kavyrchine**
pour LA DOULEUR
- **Benoît Debie**
pour LES FRÈRES SISTERS
- **Laurent Tangy**
pour LE GRAND BAIN
- **Nathalie Durand**
pour JUSQU'À LA GARDE
- **Laurent Desmet**
pour MADEMOISELLE DE JONCQUIÈRES

sont nommés pour le CÉSAR DES MEILLEURS COSTUMES

- **Anaïs Romand, Sergio Ballo**
pour LA DOULEUR
- **Pierre-Yves Gayraud**
pour L'EMPEREUR DE PARIS
- **Miléna Canonero**
pour LES FRÈRES SISTERS
- **Pierre-Jean Larroque**
pour MADEMOISELLE DE JONCQUIÈRES
- **Anaïs Romand**
pour UN PEUPLE ET SON ROI

sont nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR MONTAGE

- **Valérie Deseine**
pour LES CHATOUILLES
- **Isabelle Devinck**
pour EN LIBERTÉ !
- **Juliette Welfling**
pour LES FRÈRES SISTERS
- **Simon Jacquet**
pour LE GRAND BAIN
- **Yorgos Lamprinos**
pour JUSQU'À LA GARDE

sont nommés pour le CÉSAR DES MEILLEURS DÉCORS

- **Pascal Le Guellec**
pour LA DOULEUR
- **Emile Ghigo**
pour L'EMPEREUR DE PARIS
- **Michel Barthélémy**
pour LES FRÈRES SISTERS
- **David Faivre**
pour MADEMOISELLE DE JONCQUIÈRES
- **Thierry François**
pour UN PEUPLE ET SON ROI

sont nommés pour le CÉSAR DE LA MEILLEURE RÉALISATION

- **Emmanuel Finkiel**
pour LA DOULEUR
- **Pierre Salvadori**
pour EN LIBERTÉ !
- **Jacques Audiard**
pour LES FRÈRES SISTERS
- **Gilles Lellouche**
pour LE GRAND BAIN
- **Alex Lutz**
pour GUY
- **Xavier Legrand**
pour JUSQU'À LA GARDE
- **Jeanne Herry**
pour PUPILLE





NOMINATIONS

sont nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR FILM DE COURT MÉTRAGE

- **BRAGUINO**
réalisé par Clément Cogitore,
produit par Cédric Bonin, Pascaline Geoffroy
- **LES INDES GALANTES**
réalisé par Clément Cogitore,
produit par Philippe Martin
- **KAPITALISTIS**
réalisé par Pablo Muñoz Gomez,
produit par Olivier Berlemont, Emilie Dubois
- **LAISSEZ-MOI DANSER**
réalisé par Valérie Leroy,
produit par Fabrice Prével-Cléach,
Emmanuelle Latourrette
- **LES PETITES MAINS**
réalisé par Rémi Allier,
produit par Pauline Seigland

sont nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

- **AMERICA**
réalisé par Claus Drexel,
produit par Laurent Lavolé
- **DE CHAQUE INSTANT**
réalisé par Nicolas Philibert,
produit par Denis Freyd
- **LE GRAND BAL**
réalisé par Laetitia Carton,
produit par Jean-Marie Gigon
- **NI JUGE, NI SOUMISE**
réalisé par Jean Libon, Yves Hinant,
produit par Bertrand Faivre
- **LE PROCÈS CONTRE MANDELA ET LES AUTRES**
réalisé par Nicolas Champeaux, Gilles Porte,
produit par William Jehannin, Raphaëlle Delauche,
Julie Gayet, Nadia Turincev

sont nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR FILM D'ANIMATION pour le COURT MÉTRAGE

- **AU CŒUR DES OMBRES**
réalisé par Alice Guimarães, Mónica Santos,
produit par Jean-François Le Corre
- **LA MORT, PÈRE ET FILS**
réalisé par Denis Walgenwitz, Winshluss,
produit par Marc Jousset, Perrine Capron
- **RAYMONDE OU L'ÉVASION VERTICALE**
réalisé par Sarah Van Den Boom,
produit par Richard Van Den Boom, Jean-François Bigot
- **VILAINE FILLE**
réalisé par Ayce Kartal,
produit par Damien Megherbi, Justin Pechberty

pour le LONG MÉTRAGE

- **ASTÉRIX - LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE**
réalisé par Alexandre Astier, Louis Clichy,
produit par Philippe Bony
- **DILILI À PARIS**
réalisé par Michel Ocelot,
produit par Christophe Rossignon, Philip Boëffard
- **PACHAMAMA**
réalisé par Juan Antin,
produit par Didier Brunner, Damien Brunner, Olivier de Bannes

sont nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR PREMIER FILM

- **L'AMOUR FLOU**
réalisé par Romane Bohringer, Philippe Rebbot,
produit par Sophie Révil, Denis Carot
- **LES CHATOUILLES**
réalisé par Andréa Bescond, Eric Métayer,
produit par François Kraus, Denis Pineau-Valencienne
- **JUSQU'À LA GARDE**
réalisé par Xavier Legrand,
produit par Alexandre Gavras
- **SAUVAGE**
réalisé par Camille Vidal-Naquet,
produit par Emmanuel Giraud, Marie Sonne-Jensen
- **SHÉHÉRAZADE**
réalisé par Jean-Bernard Marlin,
produit par Grégoire Debailly



NOMINATIONS

sont nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR FILM ÉTRANGER

- **3 BILLBOARDS, LES PANNEAUX DE LA VENGEANCE**
réalisé par Martin McDonagh,
distribution France TWENTIETH CENTURY FOX
- **CAPHARNAÛM**
réalisé par Nadine Labaki,
distribution France GAUMONT
- **COLD WAR**
réalisé par Pawel Pawlikowski,
coproduction France MK PRODUCTIONS
(Nathanaël Karmitz)
- **GIRL**
réalisé par Lukas Dhont,
distribution France DIAPHANA DISTRIBUTION
- **HANNAH**
réalisé par Andrea Pallaoro,
coproduction France GOOD FORTUNE FILMS
(Clément Duboin), TO BE CONTINUED
(Dominique Marzotto)
- **NOS BATAILLES**
réalisé par Guillaume Senez,
coproduction France LES FILMS PELLÉAS
(David Thion, Philippe Martin)
- **UNE AFFAIRE DE FAMILLE**
réalisé par Hirokazu Kore-Eda,
distribution France LE PACTE

sont nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR FILM

- **LA DOULEUR**
produit par Laetitia Gonzalez, Yaël Fogiel,
David Gauquié, Julien Deris, Etienne Mallet,
réalisé par Emmanuel Finkiel
- **EN LIBERTÉ !**
produit par Philippe Martin, David Thion,
réalisé par Pierre Salvadori
- **LES FRÈRES SISTERS**
produit par Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat,
Michel Merkt,
réalisé par Jacques Audiard
- **LE GRAND BAIN**
produit par Alain Attal, Hugo Sélignac,
réalisé par Gilles Lellouche
- **GUY**
produit par Oury Milshtein,
réalisé par Alex Lutz
- **JUSQU'À LA GARDE**
produit par Alexandre Gavras,
réalisé par Xavier Legrand
- **PUPILLE**
produit par Alain Attal, Hugo Sélignac, Vincent Mazel,
réalisé par Jeanne Herry



ANNONCE DES NOMINATIONS

Conférence de Presse 2019

Deuxième tour de vote

Le matériel de vote pour le second tour a été envoyé dès le 1^{er} février, clôturé le 19 février pour le vote par correspondance et le 22 février à 16h pour le vote en ligne, quelques heures avant le début de la 44^e Cérémonie des César.

VOXALY dispose alors de quelques heures pour dépouiller les résultats, sous le contrôle des deux huissiers qui se rendent ensuite à la Salle Pleyel pour remettre en main propre à chacun des remettants les enveloppes cachetées contenant les noms des lauréats.

LA 44^e CÉRÉMONIE PEUT MAINTENANT COMMENCER !



Isabelle Huppert

César 2017 de la Meilleure Actrice
Nommée à l'Oscar 2017 de la Meilleure Actrice
Golden Globe 2017 de la Meilleure Actrice dans un film dramatique
dans « Elle » de Paul Verhoeven

Prix d'Interprétation Féminine en 2001 au Festival de Cannes
dans « La Pianiste » de Michael Haneke

César 1996 de la Meilleure Actrice
dans « La Cérémonie » de Claude Chabrol

Prix d'Interprétation Féminine en 1978 au Festival de Cannes
dans « Violette Nozière » de Claude Chabrol

© Ministère de la Culture - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Dist. RMN-Grand Palais / Roger Corbeau
Photographie de tournage sur le film « Violette Nozière » de Claude Chabrol

César 2019

44^e Cérémonie

Vendredi
22 février

Salle
Pleyel



BIENVENUE !

à la 44^e Cérémonie des César

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma reçoit ses mille sept cents invités, venus pour assister à l'ouverture sur scène des enveloppes cachetées contenant le nom des vingt-deux lauréats.

Comme pour l'annonce des nominations, quatre semaines plus tôt, celle des lauréats va constituer le cœur du suspense de la soirée.

Sous la direction de Kad Merad, le Maître de Cérémonie de cette 44^e Cérémonie, vingt-deux statuettes vont ainsi être remises aux heureux lauréats, correspondant aux vingt-deux enveloppes que l'un des deux huissiers aura données aux remettants, quelques instants seulement avant leur ouverture.

Comme chaque année depuis 1993, la Cérémonie est retransmise en clair, en direct et en exclusivité sur Canal+.

Ainsi, grâce aux caméras du diffuseur privilégié du cinéma français, ce ne sont pas seulement les mille sept cents invités de l'Académie, mais des millions de téléspectateurs qui vont pouvoir assister, en direct, à la révélation de leur précieux contenu...

Depuis l'an dernier, l'Académie honore le film (parmi les films éligibles au César du Meilleur Film), sorti en salle en 2018, ayant réalisé le plus grand nombre d'entrées au Box Office France (chiffre arrêté le 19 février 2019) à travers le "César du Public".



KRISTIN SCOTT THOMAS

Présidente

Sur mon portable elle est KST. C'est idiot, ça fait penser à quelqu'un d'autre mais alors, vraiment rien à voir, sinon une certaine notoriété des deux côtés de l'Atlantique (pas pour les mêmes raisons)... Mais KST, ça lui va bien parce que plus encore qu'une star, elle est comme une marque – la marque de sa singularité. Elle ne ressemble à personne, est-ce qu'elle se ressemble seulement elle-même ? Tant d'identités, tant de metteurs en scène, tant de pays dont elle a pris, le temps d'un film, la nationalité, et tant d'apparences, aidées par ces perruques tantôt sophistiquées (*Gosford Park*), tantôt extravagantes (*Only God Forgives*), tantôt invisibles qu'elle affectionne et dont elle se sert comme d'un accessoire de jeu.

C'est en la voyant dans le splendide *Un été inoubliable* de Lucian Pintilie en aristocrate adorée par son officier de mari que j'ai eu le coup de foudre et l'envie viscérale de la faire jouer. J'étais sur le point de tourner mon premier film. Ce mélange intime de sensualité à fleur de peau et d'élégante distance... Deux ans après, elle marchait par hasard dans la rue, près du Petit Luxembourg, tandis que je tournais une scène de *Rien sur Robert* et j'ai pris comme un signe le petit geste de salut qu'elle a fait en passant, comme si nous nous connaissions. Je la croyais inaccessible, et d'un seul coup, elle ne l'était plus. Elle jouerait dans mon film suivant, *Petites Coupures*, où elle tient joliment tête à Daniel Auteuil. Et j'ai adoré la faire jouer, j'ai adoré sa façon de faire vivre les répliques, sa joie et son intelligence des dialogues.

J'aime de ses longs yeux la lumière verdâtre, pour paraphraser Baudelaire qu'aurait fasciné son visage félin et le mystère impalpable qu'elle distille partout où elle passe, des studios de Hollywood aux planches des théâtres londoniens (Tchekhov, Pinter...) en passant par les décors naturels des films français. Elle paraît chez elle partout, dans la comédie comme dans le drame, dans les blockbusters américains comme dans les petits ou gros films hexagonaux, et cette aisance a pour secret une vraie simplicité, la simplicité des plus grandes.

Qu'elle préside ce soir la Cérémonie des César, c'est un rôle de plus, un témoignage de plus de son charme hypnotique, sous lequel elle nous tiendra le temps de cette soirée incontournable.

Pascal Bonitzer



KAD MERAD

Maître de Cérémonie

C'est un véritable honneur pour moi que l'on m'ait proposé de présenter la 44^e Cérémonie des César.

Si je suis là ce soir, ce n'est pas un hasard.

Cette cérémonie, je l'ai regardé à différentes époques de ma vie.

Enfant, ce fut la fierté de voir mes acteurs préférés récompensés.

Adolescent, pas encore acteur mais déjà fou de cinéma, fantasmant d'y participer un jour.

Jeune adulte, comédien débutant, rêvant d'une inaccessible récompense.

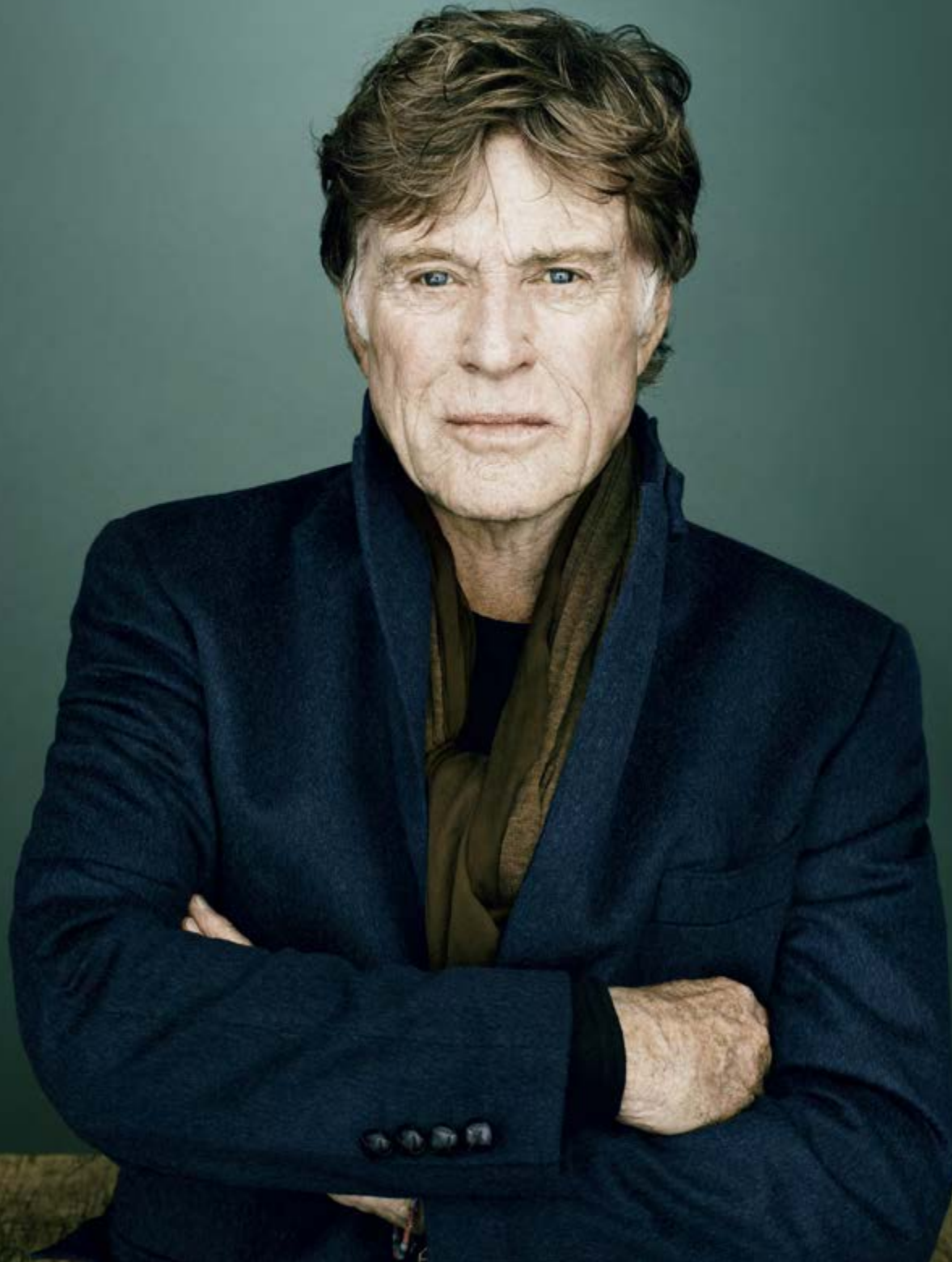
Et puis quelques années plus tard, j'eus le bonheur de monter moi-même sur scène pour recevoir le César du Meilleur Second Rôle.

Je connais votre joie d'être là ce soir dans ce fauteuil, mais aussi votre stress, vos hésitations et les frissons qui vous parcourent.

Ce soir, c'est à votre tour de connaître toutes ces émotions liées aux César, et moi je suis fier de vous accompagner pour cette formidable soirée passée ensemble.

Alors merci à vous tous mais aussi à Maxime Saada et Canal+... à Alain Terzian et l'Académie... à Dominique Farrugia...

Les lumières s'éteignent ? Une nouvelle façon de vivre les César pour moi, un moment d'exception pour vous, c'est tout ce que je vous souhaite !



ROBERT REDFORD

César d'Honneur

C'est une légende vivante que nous avons l'honneur de recevoir et d'acclamer ce soir sur la scène de la Salle Pleyel. Dans l'imaginaire collectif, Robert Redford est l'absolue représentation de tout le merveilleux du cinéma américain. Il est à la fois cet acteur mythique qui nous magnétise depuis des décennies dans chacune de ses incarnations, ce réalisateur d'exception qui nous conte de formidables histoires, et ce producteur passionné qui choisit avec justesse chacun de ses projets.

Nombreuses et envoûtantes sont en effet les images qui défilent dans notre esprit lorsqu'on se remémore son incroyable carrière. Il y a celles de ce gentleman séducteur dans *Gatsby le Magnifique*... de ce jeune politicien démocrate dans *Votez McKay*... de ce journaliste investigateur dans *Les Hommes du Président*... de ce navigateur solitaire dans *All is Lost*... Ce regard bleu intense, ce charisme, ce talent d'une évidence et d'une grâce folle ont donné vie à une multitude incroyable de succès et de rôles mémorables.

Les carrières des grands artistes se nourrissent aussi, bien souvent, de belles rencontres : pour Redford, il y a eu tout d'abord celle avec Paul Newman, bien sûr, avec qui il forme un duo magistral dans deux immenses succès multi-récompensés dans le monde : *Butch Cassidy et le Kid* et *L'Arnaque* ! Et puis, celle avec une autre légende, le réalisateur Sydney Pollack, avec qui il tourne pas moins de sept films, et autant de succès : *Jeremiah Johnson*, *Les Trois Jours du Condor*, le sublime *Out of Africa*, pour ne citer que ceux-là...

Remettre un César d'Honneur à cet immense acteur serait déjà un événement unique ! Mais nous avons la chance incroyable de pouvoir également honorer un génial réalisateur : dès son premier film, *Des gens comme les autres*, Robert Redford décroche l'Oscar du Meilleur Réalisateur et celui du Meilleur Film ! Et que dire de ses autres réalisations : *Et au milieu coule une rivière*, *L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux*, *La légende de Bagger Vance*, ...

Cet amoureux des grands espaces est sans conteste un merveilleux poète mais aussi, un formidable dénicheur de talents, que ce soit à travers ses films ou l'Institut et le Festival qu'il a fondés avec Sundance : Robert Redford est tout simplement un homme d'exception.

Alors, ouvrons grands nos yeux, enregistrons à tout jamais dans nos mémoires ces instants magiques, car après l'Académie des Oscars en 2002, c'est à nous à présent d'avoir l'immense privilège d'honorer la carrière inouïe de l'artiste et de l'homme qui a d'ores et déjà marqué de son empreinte l'Histoire du cinéma.

Merci Robert Redford.

Place au rêve.

Alain Terzian



LÉGENDES...

*Comme une pierre que l'on jette
Dans l'eau vive d'un ruisseau
Et qui laisse derrière elle
Des milliers de ronds dans l'eau
Comme un manège de lune
Avec ses chevaux d'étoiles
Comme un anneau de Saturne
Un ballon de carnaval
Comme le chemin de ronde
Que font sans cesse les heures
Le voyage autour du monde
D'un tournesol dans sa fleur
Tu fais tourner de ton nom
Tous les moulins de mon cœur*

*Comme un écheveau de laine
Entre les mains d'un enfant
Ou les mots d'une rengaine
Pris dans les harpes du vent
Comme un tourbillon de neige
Comme un vol de goélands
Sur des forêts de Norvège
Sur des moutons d'océan
Comme le chemin de ronde
Que font sans cesse les heures
Le voyage autour du monde
D'un tournesol dans sa fleur
Tu fais tourner de ton nom
Tous les moulins de mon cœur*

Les moulins de mon cœur de **Michel Legrand**
Paroles : Marilyn Bergman / Alan Bergman / Michel Legrand

*Ce jour-là près de la source
Dieu sait ce que tu m'as dit
Mais l'été finit sa course
L'oiseau tomba de son nid
Et voilà que sur le sable
Nos pas s'effacent déjà
Et je suis seul à la table
Qui résonne sous mes doigts
Comme un tambourin qui pleure
Sous les gouttes de la pluie
Comme les chansons qui meurent
Aussitôt qu'on les oublie
Et les feuilles de l'automne
Rencontre des ciels moins bleus
Et ton absence leur donne
La couleur de tes cheveux*

*Une pierre que l'on jette
Dans l'eau vive d'un ruisseau
Et qui laisse derrière elle
Des milliers de ronds dans l'eau
Au vent des quatre saisons
Tu fais tourner de ton nom
Tous les moulins de mon cœur*

Ils nous ont quittés cette année :

Stéphane Audran Actrice
Charles Aznavour Acteur, chanteur
Armand Barbault Directeur de production, Producteur
Patrick Barberis Réalisateur
Pierre Barillet Metteur en scène
Jean-Pierre Barry Fondateur Euro Media Group
Fabrice Batieau Directeur financier Gaumont
Pierre Bellemare Producteur, Acteur
Pascal Berhault Dirigeant Panavision Alga
Claude Bernard-Aubert Réalisateur
Bernardo Bertolucci Réalisateur
Francis Boespflug Producteur
Yves Bongarçon Journaliste cinéma
Françoise Bonnot Monteuse
Henry Chapier Critique cinéma
Catherine Charmet Responsable marché TV France International
Jean-Yves Chatelais Acteur
Etienne Chicot Acteur
Jérôme Clément Chef Décorateur
Alain Clert Producteur
Raymond Danon Producteur
Carlo de Boutiny Scénariste
Henri Deleuse Distributeur
Richard Demarcy Metteur en scène
France Dougnac Actrice
Liliane David-Dreyfus Actrice
Noël Drouzy Réalisateur
Philippe Eidel Compositeur musique
Benoit Féréol Chef Machiniste
Geneviève Fontanel Actrice
Milos Forman Réalisateur
Yves Gasc Acteur, metteur en scène
Philippe Gildas Journaliste
Alain Guesnier Réalisateur, producteur
Samuel Hadida Producteur, distributeur
Ludovic Hénault Chef opérateur son
Jacques Higelin Acteur, chanteur
Daniel Isoppo Acteur
Michel Jouin Illustrateur, affichiste
André Laban Cinéaste
André S. Labarthe Critique cinéma, réalisateur, acteur

Francis Lai Compositeur musique
Jean-Claude Lamy Journaliste, Ancien DG France 3 Cinema
Claude Lanzmann Réalisateur, écrivain, journaliste
Serge Larivière Acteur
Roger Larriaga Exploitant de salles
Michel Legrand Compositeur musique
Didier Lockwood Compositeur musique
Marceline Loridan-Ivens Réalisatrice, écrivaine
Richard Lormand Attaché de Presse
Florence Malraux Assistante Réalisateur
Madeleine Malthête-Méliès Auteur cinéma
Jean-Pierre Marchand Acteur, scénariste, réalisateur
Maurane Chanteuse, Actrice
Hilton Mc Connico Chef Décorateur
Moshé Mizrahi Réalisateur
Liliane Montevecchi Actrice
Michel Muller Acteur
Gil Noir Costumière
Maria Pacôme Actrice
Max Pantera Cadreur
Jean-Claude Patrice Producteur, réalisateur
François Perrot Acteur
Marcel Philippot Acteur
Jean Piat Acteur
Bruce Pichaud Agent Artistique
Nicolas Rhode Ingénieur du son
Edmond Richard Directeur photo
Pierre Rissient Producteur, réalisateur, scénariste
Nicolas Roeg Réalisateur, directeur photo
Micheline Rozan Productrice
Jocelyne Saab Réalisatrice
Paul Saadoun Producteur
Christophe Salengro Acteur
Joël Santoni Réalisateur
Olga Sokolow Actrice
Gérard Streiff Acteur, Cascadeur
Venantino Venantini Acteur
Michel Vionnet Ingénieur du son
Hubert Watrinet Journaliste, comédien, scénariste
Patrick Zampa Journaliste, comédien, scénariste
Bernard Zitzermann Directeur photo

LES FILMS NOMMÉS LONGS MÉTRAGES





3 BILLBOARDS, LES PANNEAUX DE LA VENGEANCE



NOMINATION

Meilleur Film Étranger

réalisé par Martin McDonagh

distribution France TWENTIETH CENTURY FOX

Synopsis : Plusieurs mois se sont écoulés depuis le meurtre de la fille de Mildred Hayes, et l'enquête ne progresse toujours pas d'un pouce. Aucun suspect arrêté, aucune piste.

À bout, Mildred décide de faire placarder sur trois panneaux publicitaires géants à l'entrée de la ville des messages mettant directement en cause l'efficacité de William Willoughby, le très respecté chef de la police. Entre les forces de l'ordre et Mildred, c'est le début d'une escalade incontrôlable...



AMANDA



NOMINATIONS

Meilleur Acteur

Vincent Lacoste

Meilleure Musique Originale

Anton Sanko

Synopsis : Paris, de nos jours. David, 24 ans, vit au présent. Il jongle entre différents petits boulots et recule, pour un temps encore, l'heure des choix plus engageants. Le cours tranquille des choses vole en éclats quand sa sœur aînée meurt brutalement. Il se retrouve alors en charge de sa nièce de sept ans, Amanda.

AMERICA



NOMINATION

Meilleur Film Documentaire

réalisé par Claus Drexel

produit par Laurent Lavolé

Synopsis : Novembre 2016 : les États-Unis s'apprêtent à élire leur nouveau président. AMERICA est une plongée vertigineuse au cœur de l'Arizona, à la rencontre des habitants d'une petite ville traversée par la Route 66, les héritiers cabossés du rêve américain qui nous livrent leurs espoirs et leurs craintes.

L'AMOUR FLOU



NOMINATION

Meilleur Premier Film

réalisé par Romane Bohringer, Philippe Rebot

produit par Sophie Révil, Denis Carot

Synopsis : Romane et Philippe se séparent. Après 10 ans de vie commune, deux enfants et un chien, ils ne s'aiment plus. Enfin... ils ne sont plus amoureux. Mais ils s'aiment, quand même. Beaucoup. Trop pour se séparer vraiment ? Bref... C'est flou. Alors, sous le regard circonspect de leur entourage, ils accouchent ensemble d'un « séparement » : deux appartements séparés communiquant par... la chambre de leurs enfants ! Peut-on se séparer ensemble ? Peut-on refaire sa vie, sans la défaire ?





L'APPARITION



NOMINATION

Meilleur Espoir Féminin
Galatea Bellugi

Synopsis : Jacques, grand reporter pour un quotidien français reçoit un jour un mystérieux coup de téléphone du Vatican. Dans une petite ville du sud-est de la France une jeune fille de 18 ans a affirmé avoir eu une apparition de la Vierge Marie. La rumeur s'est vite répandue et le phénomène a pris une telle ampleur que des milliers de pèlerins viennent désormais se recueillir sur le lieu des apparitions présumées. Jacques qui n'a rien à voir avec ce monde-là accepte de faire partie d'une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur ces événements.



ASTÉRIX - LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE



NOMINATION

Meilleur Film d'Animation
réalisé par Alexandre Astier, Louis Clichy
produit par Philippe Bony

Synopsis : À la suite d'une chute lors de la cueillette du gui, le druide Panoramix décide qu'il est temps d'assurer l'avenir du village. Accompagné d'Astérix et Obélix, il entreprend de parcourir le monde gaulois à la recherche d'un jeune druide talentueux à qui transmettre le Secret de la Potion Magique...

CAPHARNAÛM



NOMINATION

Meilleur Film Étranger
réalisé par Nadine Labaki
distribution France GAUMONT

*Synopsis : À l'intérieur d'un tribunal, ZAIN, un garçon de 12 ans, est présenté devant LE JUGE.
LE JUGE : « Pourquoi attaquez-vous vos parents en justice ? »
ZAIN : « Pour m'avoir donné la vie »*

LES CHATOUILLES



NOMINATIONS

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Karin Viard
Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Clovis Cornillac
Meilleure Adaptation
Andréa Bescond, Eric Métayer
Meilleur Montage
Valérie Deseine
Meilleur Premier Film
réalisé par Andréa Bescond, Eric Métayer
produit par François Kraus, Denis Pineau-Valencienne

Synopsis : Odette a huit ans, elle aime danser et dessiner. Pourquoi se méfierait-elle d'un ami de ses parents qui lui propose de « jouer aux chatouilles » ? Adulte, Odette danse sa colère, libère sa parole et embrasse la vie...





COLD WAR



NOMINATION

Meilleur Film Étranger

réalisé par Pawel Pawlikowski
coproduction France MK PRODUCTIONS (Nathanaël Karmitz)

Synopsis : Pendant la guerre froide, entre la Pologne stalinienne et le Paris bohème des années 1950, un musicien épris de liberté et une jeune chanteuse passionnée vivent un amour impossible dans une époque impossible.



DE CHAQUE INSTANT



NOMINATION

Meilleur Film Documentaire

réalisé par Nicolas Philibert
produit par Denis Freyd

Synopsis : Chaque année, des dizaines de milliers de jeunes gens, filles et garçons, se lancent dans des études en soins infirmiers. Entre cours théoriques, exercices pratiques et stages sur le terrain, ils devront acquérir un grand nombre de connaissances, maîtriser de nombreux gestes techniques et se préparer à endosser de lourdes responsabilités. Ce film retrace les hauts et les bas d'un apprentissage qui va les confronter très tôt, souvent très jeunes, à la fragilité humaine, à la souffrance, aux fêlures des âmes et des corps. C'est pourquoi il nous parle de nous, de notre humanité.



DILILI À PARIS



NOMINATION

Meilleur Film d'Animation

réalisé par Michel Ocelot
produit par Christophe Rossignon, Philip Boëffard

Synopsis : Dans le Paris de la Belle Époque, en compagnie d'un jeune livreur en triporteur, la petite kanake Dilili mène une enquête sur des enlèvements mystérieux de fillettes. Elle va d'aventure en aventure à travers la ville prestigieuse, rencontrant des hommes et des femmes extraordinaires, qui l'aident, et des méchants, qui sévissent dans l'ombre. Les deux amis feront triompher la lumière, la liberté et la joie de vivre ensemble.



LA DOULEUR



NOMINATIONS

Meilleure Actrice

Mélanie Thierry

Meilleure Adaptation

Emmanuel Finkiel

Meilleur Son

Antoine-Basile Mercier,
David Vranken, Aline Gavroy

Meilleure Photo

Alexis Kavyrchine

Meilleurs Costumes

Anaïs Romand, Sergio Ballo

Meilleurs Décors

Pascal Le Guellec

Meilleure Réalisation

Emmanuel Finkiel

Meilleur Film

produit par Laetitia Gonzalez, Yaël Fogiel,
David Gauquié, Julien Deris,
Etienne Mallet
réalisé par Emmanuel Finkiel

Synopsis : Juin 1944, la France est toujours sous l'Occupation allemande. L'écrivain Robert Antelme, figure majeure de la Résistance, est arrêté et déporté. Sa jeune épouse Marguerite, écrivain et résistante, est tiraillée par l'angoisse de ne pas avoir de ses nouvelles et sa liaison secrète avec son camarade Dyonis. Elle rencontre un agent français de la Gestapo, Rabier, et, prête à tout pour retrouver son mari, se met à l'épreuve d'une relation ambiguë avec cet homme trouble, seul à pouvoir l'aider. La fin de la guerre et le retour des camps annoncent à Marguerite le début d'une insoutenable attente, une agonie lente et silencieuse au milieu du chaos de la Libération de Paris.



L'EMPEREUR DE PARIS



NOMINATIONS

Meilleurs Costumes
Pierre-Yves Gayraud

Meilleurs Décors
Emile Ghigo

Synopsis : Sous le règne de Napoléon, François Vidocq, le seul homme à s'être échappé des plus grands bagnes du pays, est une légende des bas-fonds parisiens. Lâissé pour mort après sa dernière évasion spectaculaire, l'ex-bagnard essaye de se faire oublier sous les traits d'un simple commerçant. Son passé le rattrape pourtant, et, après avoir été accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, il propose un marché au chef de la sûreté : il rejoint la police pour combattre la pègre, en échange de sa liberté. Malgré des résultats exceptionnels, il provoque l'hostilité de ses confrères policiers et la fureur de la pègre qui a mis sa tête à prix...



EN LIBERTÉ !



NOMINATIONS

Meilleure Actrice
Adèle Haenel

Meilleur Acteur
Pio Marmaï

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Audrey Tautou

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Damien Bonnard

Meilleur Scénario Original
Pierre Salvadori, Benoît Graffin,
Benjamin Charbit

Meilleure Musique Originale
Camille Bazbaz

Meilleur Montage
Isabelle Devinck

Meilleure Réalisation
Pierre Salvadori

Meilleur Film
produit par Philippe Martin,
David Thion
réalisé par Pierre Salvadori

Synopsis : Yvonne jeune inspectrice de police, découvre que son mari, le capitaine Santi, héros local tombé au combat, n'était pas le flic courageux et intègre qu'elle croyait mais un véritable ripou. Déterminée à réparer les torts commis par ce dernier, elle va croiser le chemin d'Antoine injustement incarcéré par Santi pendant huit longues années. Une rencontre inattendue et folle qui va dynamiter leurs vies à tous les deux.



LES FRÈRES SISTERS



NOMINATIONS

Meilleure Adaptation
Jacques Audiard, Thomas Bidegain

Meilleure Musique Originale
Alexandre Desplat

Meilleur Son
Brigitte Taillandier, Valérie de Loof,
Cyril Holtz

Meilleure Photo
Benoît Debie

Meilleur Montage
Juliette Welfling

Meilleurs Costumes
Miléna Canonero

Meilleurs Décors
Michel Barthélémy

Meilleure Réalisation
Jacques Audiard

Meilleur Film
produit par Pascal Caucheteux,
Grégoire Sorlat, Michel Merkt
réalisé par Jacques Audiard

Synopsis : Charlie et Elie Sisters évoluent dans un monde sauvage et hostile, ils ont du sang sur les mains : celui de criminels, celui d'innocents... Ils n'éprouvent aucun état d'âme à tuer. C'est leur métier. Charlie, le cadet, est né pour ça. Elie, lui, ne rêve que d'une vie normale. Ils sont engagés par le Commodore pour rechercher et tuer un homme. De l'Oregon à la Californie, une traque implacable commence, un parcours initiatique qui va éprouver ce lien fou qui les unit. Un chemin vers leur humanité ?



GIRL



NOMINATION

Meilleur Film Étranger
réalisé par Lukas Dhont
distribution France DIAPHANA DISTRIBUTION

Synopsis : Lara, 15 ans, rêve de devenir danseuse étoile. Avec le soutien de son père, elle se lance à corps perdu dans cette quête d'absolu. Mais ce corps ne se plie pas si facilement à la discipline que lui impose Lara, car celle-ci est née garçon.



LE GRAND BAIN



NOMINATIONS

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Leïla Bekhti

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Virginie Efira

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Jean-Hugues Anglade

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Philippe Katerine

Meilleur Scénario Original
Gilles Lellouche, Ahmed Hamidi,
Julien Lambroschini

Meilleur Son
Cédric Deloche, Gwennolé Le Borgne,
Marc Doisne

Meilleure Photo
Laurent Tangy

Meilleur Montage
Simon Jacquet

Meilleure Réalisation
Gilles Lellouche

Meilleur Film
produit par Alain Attal, Hugo Sélignac
réalisé par Gilles Lellouche

Synopsis : C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bassins. Ensemble, ils se sentent libres et utiles. Ils vont mettre toute leur énergie dans une discipline jusque-là propriété de la gent féminine : la natation synchronisée. Alors, oui c'est une idée plutôt bizarre, mais ce défi leur permettra de trouver un sens à leur vie...



LE GRAND BAL



NOMINATION

Meilleur Film Documentaire
réalisé par Laetitia Carton
produit par Jean-Marie Gigon

Synopsis : C'est l'histoire d'un bal. D'un grand bal. Chaque été, plus de deux mille personnes affluent de toute l'Europe dans un coin de campagne française. Pendant 7 jours et 8 nuits, ils dansent encore et encore, perdent la notion du temps, bravent leurs fatigues et leurs corps. Ça tourne, ça rit, ça virevolte, ça pleure, ça chante. Et la vie pulse.



GUY



NOMINATIONS

Meilleur Acteur
Alex Lutz

Meilleur Scénario Original
Alex Lutz, Anaïs Deban,
Thibault Segouin

Meilleure Musique Originale
Vincent Blanchard, Romain Greffe

Meilleur Son
Yves-Marie Omnès, Antoine Baudouin,
Stéphane Thiébaud

Meilleure Réalisation
Alex Lutz

Meilleur Film
produit par Oury Milshtein
réalisé par Alex Lutz

Synopsis : Gauthier, un jeune journaliste, apprend par sa mère qu'il serait le fils illégitime de Guy Jamet, un artiste de variété française ayant eu son heure de gloire entre les années 60 et 90. Celui-ci est justement en train de sortir un album de reprises et de faire une tournée. Gauthier décide de le suivre, caméra au poing, dans sa vie quotidienne et ses concerts de province, pour en faire un portrait documentaire.



HANNAH



NOMINATION

Meilleur Film Étranger
réalisé par Andrea Pallaoro
coproduction France GOOD FORTUNE FILMS (Clément Duboin),
TO BE CONTINUED (Dominique Marzotto)

Synopsis : Hannah dresse le portrait intime d'une femme dont la vie bascule après l'arrestation de son mari.



L'HOMME FIDÈLE



NOMINATION

Meilleur Espoir Féminin
Lily-Rose Depp

Synopsis : Abel et Marianne sont séparés depuis 10 ans. Alors qu'ils se retrouvent, Abel décide de reconquérir Marianne. Mais les choses ont changé : Marianne a un fils, Joseph, et sa tante, la jeune Ève, a grandi. Et ils ont des secrets à révéler....



JUSQU'À LA GARDE



NOMINATIONS

Meilleure Actrice
Léa Drucker

Meilleur Acteur
Denis Ménochet

Meilleur Espoir Masculin
Thomas Gioria

Meilleur Scénario Original
Xavier Legrand

Meilleur Son
Julien Sicart, Julien Roig,
Vincent Verdoux

Meilleure Photo
Nathalie Durand

Meilleur Montage
Yorgos Lamprinos

Meilleure Réalisation
Xavier Legrand

Meilleur Premier Film
réalisé par Xavier Legrand
produit par Alexandre Gavras

Meilleur Film
produit par Alexandre Gavras
réalisé par Xavier Legrand

Synopsis : Le couple Besson divorce. Pour protéger son fils d'un père qu'elle accuse de violences, Miriam en demande la garde exclusive. La juge en charge du dossier accorde une garde partagée au père qu'elle considère bafoué. Pris en otage entre ses parents, Julien va tout faire pour empêcher que le pire n'arrive.

MADemoiselle DE JONCQUIÈRES



NOMINATIONS

Meilleure Actrice
Cécile de France

Meilleur Acteur
Edouard Baer

Meilleure Adaptation
Emmanuel Mouret

Meilleure Photo
Laurent Desmet

Meilleurs Costumes
Pierre-Jean Larroque

Meilleurs Décors
David Faivre

Synopsis : Madame de La Pommeraye, jeune veuve retirée du monde, cède à la cour du marquis des Arcis, libertin notoire. Après quelques années d'un bonheur sans faille, elle découvre que le marquis s'est lassé de leur union. Follement amoureuse et terriblement blessée, elle décide de se venger de lui avec la complicité de Mademoiselle de Joncquières et de sa mère...



MEKTOUB, MY LOVE : CANTO UNO



NOMINATION

Meilleur Espoir Féminin
Ophélie Bau

Synopsis : Sète, 1994, Amin, apprenti scénariste installé à Paris, retourne un été dans sa ville natale, pour retrouver famille et amis d'enfance. Accompagné de son cousin Tony et de sa meilleure amie Ophélie, Amin passe son temps entre le restaurant de spécialités tunisiennes tenu par ses parents, les bars de quartier, et la plage fréquentée par les filles en vacances. Fasciné par les nombreuses figures féminines qui l'entourent, Amin reste en retrait et contemple ces sirènes de l'été, contrairement à son cousin qui se jette sur l'ivresse des corps. Mais quand vient le temps d'aimer, seul le destin - le mektoub - peut décider.

LE MONDE EST À TOI



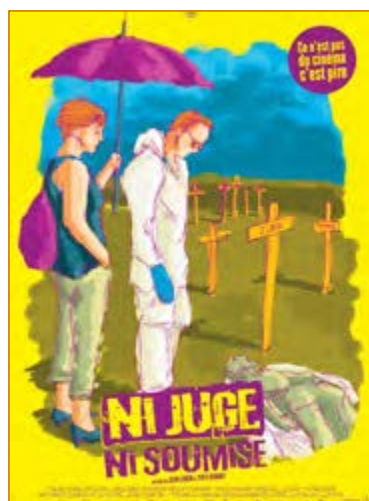
NOMINATIONS

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Isabelle Adjani

Meilleur Espoir Masculin
Karim Leklou

Synopsis : François, petit dealer, a un rêve : devenir le distributeur officiel de Mr Freeze au Maghreb. Cette vie, qu'il convoite tant, vole en éclat quand il apprend que Dany, sa mère, a dépensé toutes ses économies. Poutine, le caïd lunatique de la cité propose à François un plan en Espagne pour se refaire. Mais quand tout son entourage : Lamy son amour de jeunesse, Henri un ancien beau-père à la ramasse tout juste sorti de prison, les deux jeunes Mohamed complotistes et sa mère chef d'un gang de femmes pickpockets s'en mêle, rien ne va se passer comme prévu !

NI JUGE, NI SOUMISE



NOMINATION

Meilleur Film Documentaire
réalisé par Jean Libon, Yves Hinant
produit par Bertrand Faivre

Synopsis : Ce n'est pas du cinéma, c'est pire.

NOS BATAILLES



NOMINATIONS

Meilleur Acteur
Romain Duris

Meilleur Film Étranger
réalisé par Guillaume Senez
coproduction France LES FILMS PELLÉAS (David Thion, Philippe Martin)

Synopsis : Olivier se démène au sein de son entreprise pour combattre les injustices. Mais du jour au lendemain quand Laura, sa femme, quitte le domicile, il lui faut concilier éducation des enfants, vie de famille et activité professionnelle. Face à ses nouvelles responsabilités, il bataille pour trouver un nouvel équilibre, car Laura ne revient pas.

PACHAMAMA



NOMINATION

Meilleur Film d'Animation
réalisé par Juan Antin
produit par Didier Brunner, Damien Brunner, Olivier de Bannes

Synopsis : XVI^e siècle. Tepulpai et sa meilleure amie Naira, deux petits indiens de la Cordillère des Andes, vivent heureux dans leur village, au cœur des montagnes péruviennes. Un jour, un cortège Inca arrive au village pour prélever l'impôt. Le percepteur, au nom d'Inti, le Dieu Soleil, décide d'emporter l'idole sacrée du village pour l'offrir en tribut au Grand Inca. Pour le village, c'est une catastrophe : l'idole le protège depuis si longtemps ! Mais pour Tepulpai, c'est l'occasion de montrer enfin ce dont il est capable ! Secrètement, il quitte le village et se lance à la recherche de l'idole sacrée, qui, seule, pourra sauver son peuple du danger qui arrive d'au-delà des mers.



PLAIRE, AIMER ET COURIR VITE



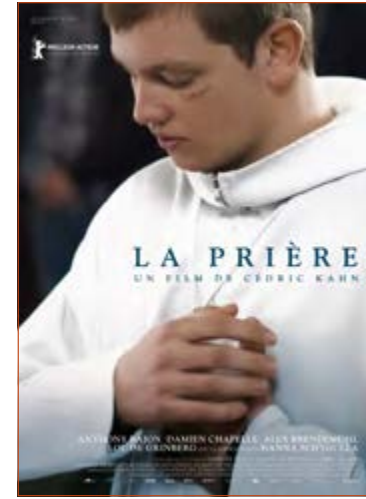
NOMINATION

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Denis Podalydès

Synopsis : 1990. Arthur a vingt ans et il est étudiant à Rennes. Sa vie bascule le jour où il rencontre Jacques, un écrivain qui habite à Paris avec son jeune fils. Le temps d'un été, Arthur et Jacques vont se plaire et s'aimer. Mais cet amour, Jacques sait qu'il faut le vivre vite.



LA PRIÈRE



NOMINATION

Meilleur Espoir Masculin
Anthony Bajon

Synopsis : Thomas a 22 ans. Pour sortir de la dépendance, il rejoint une communauté isolée dans la montagne tenue par d'anciens drogués qui se soignent par la prière. Il va y découvrir l'amitié, la règle, le travail, l'amour et la foi...



PREMIÈRE ANNÉE



NOMINATION

Meilleur Espoir Masculin
William Lebghil

Synopsis : Antoine entame sa première année de médecine pour la troisième fois. Benjamin arrive directement du lycée, mais il réalise rapidement que cette année ne sera pas une promenade de santé. Dans un environnement compétitif violent, avec des journées de cours ardues et des nuits dédiées aux révisions plutôt qu'à la fête, les deux étudiants devront s'acharner et trouver un juste équilibre entre les épreuves d'aujourd'hui et les espérances de demain.



LE PROCÈS CONTRE MANDELA ET LES AUTRES



NOMINATION

Meilleur Film Documentaire
réalisé par Nicolas Champeaux, Gilles Porte
produit par William Jehannin, Raphaëlle Delauche, Julie Gayet, Nadia Turincev

Synopsis : L'histoire de la lutte contre l'Apartheid ne retient qu'un seul homme : Nelson Mandela. Il aurait eu cent ans cette année. Il s'est révélé au cours d'un procès historique en 1963 et 1964. Sur le banc des accusés, huit de ses camarades de lutte risquaient aussi la peine de mort. Face à un procureur zélé, ils décident ensemble de transformer leur procès en tribune contre l'Apartheid. Les archives sonores des audiences, récemment exhumées, permettent de revivre au plus près ce bras de fer.



PUPILLE



NOMINATIONS

Meilleure Actrice
Élodie Bouchez

Meilleure Actrice
Sandrine Kiberlain

Meilleur Acteur
Gilles Lellouche

Meilleur Scénario Original
Jeanne Herry

Meilleure Musique Originale
Pascal Sangla

Meilleure Réalisation
Jeanne Herry

Meilleur Film
produit par Alain Attal, Hugo Ségnac,
Vincent Mazel
réalisé par Jeanne Herry

Synopsis : Théo est remis à l'adoption par sa mère biologique le jour de sa naissance. C'est un accouchement sous X. La mère a deux mois pour revenir sur sa décision...ou pas. Les services de l'aide sociale à l'enfance et le service adoption se mettent en mouvement. Les uns doivent s'occuper du bébé, le porter (au sens plein du terme) dans ce temps suspendu, cette phase d'incertitude. Les autres doivent trouver celle qui deviendra sa mère adoptante. Elle s'appelle Alice et cela fait dix ans qu'elle se bat pour avoir un enfant. PUPILLE est l'histoire de la rencontre entre Alice, 41 ans, et Théo, trois mois.



SAUVAGE



NOMINATION

Meilleur Premier Film
réalisé par Camille Vidal-Naquet
produit par Emmanuel Giraud, Marie Sonne-Jensen

Synopsis : Léo, 22 ans, se vend dans la rue pour un peu d'argent. Les hommes défilent. Lui reste là, en quête d'amour. Il ignore de quoi demain sera fait. Il s'élanç dans les rues, son cœur bat fort.



SHÉHÉRAZADE



NOMINATIONS

Meilleur Espoir Féminin
Kenza Fortas

Meilleur Espoir Masculin
Dylan Robert

Meilleur Premier Film
réalisé par Jean-Bernard Marlin
produit par Grégoire Debailly

Synopsis : Zachary, 17 ans, sort de prison. Rejeté par sa mère, il traîne dans les quartiers populaires de Marseille. C'est là qu'il rencontre Shéhérazade...



UN AMOUR IMPOSSIBLE



NOMINATIONS

Meilleure Actrice
Virginie Efira

Meilleur Espoir Féminin
Jehnnny Beth

Meilleure Adaptation
Catherine Corsini, Laurette Polmanss

Meilleure Musique Originale
Grégoire Hetzel

Synopsis : À la fin des années 50 à Châteauroux, Rachel, modeste employée de bureau, rencontre Philippe, brillant jeune homme issu d'une famille bourgeoise. De cette liaison passionnelle mais brève naîtra une petite fille, Chantal. Philippe refuse de se marier en dehors de sa classe sociale. Rachel devra élever sa fille seule. Peu importe, pour elle Chantal est son grand bonheur, c'est pourquoi elle se bat pour qu'à défaut de l'élever, Philippe lui donne son nom. Une bataille de plus de dix ans qui finira par briser sa vie et celle de sa fille.

UN PEUPLE ET SON ROI



NOMINATIONS

Meilleurs Costumes

Anaïs Romand

Meilleurs Décors

Thierry François

Synopsis : En 1789, un peuple est entré en révolution. Écoutons-le. Il a des choses à nous dire. « Un peuple et son Roi » croise les destins de femmes et d'hommes du peuple, et de figures historiques. Leur lieu de rencontre est la toute jeune Assemblée nationale. Au cœur de l'histoire, il y a le sort du Roi et le surgissement de la République. La liberté a une histoire.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE



NOMINATION

Meilleur Film Étranger

réalisé par Hirokazu Kore-eda

distribution France LE PACTE

Synopsis : Au retour d'une nouvelle expédition de vol à l'étalage, Osamu et son fils recueillent dans la rue une petite fille qui semble livrée à elle-même. D'abord réticente à l'idée d'abriter l'enfant pour la nuit, la femme d'Osamu accepte de s'occuper d'elle lorsqu'elle comprend que ses parents la maltraitent. En dépit de leur pauvreté, survivant de petites rapines qui complètent leurs maigres salaires, les membres de cette famille semblent vivre heureux - jusqu'à ce qu'un incident révèle brutalement leurs plus terribles secrets...

© Quentin Durros pour l'Académie des César

LES FILMS NOMMÉS COURTS MÉTRAGES





Films nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR FILM DE COURT MÉTRAGE



BRAGUINO

réalisé par Clément Cogitore
produit par Cédric Bonin, Pascaline Geoffroy

Au milieu de la taïga sibérienne, à 700 km du moindre village, se sont installées, les Braguine et les Kiline. Seul un long voyage sur le fleuve lenissei permet de rejoindre Braguino. Elles y vivent en autarcie. Au milieu du village : une barrière. Les deux familles refusent de se parler. Sur une île du fleuve, une autre communauté se construit : celle des enfants. Il se joue ici un conte cruel dans lequel la tension et la peur dessinent la géographie d'un conflit ancestral.



LES INDES GALANTES

réalisé par Clément Cogitore
produit par Philippe Martin

Clément Cogitore adapte une courte partie de ballet des Indes galantes de Jean-Philippe Rameau, avec le concours d'un groupe de danseurs de Krump, et de trois chorégraphes : Bintou Dembele, Igor Caruge et Brahim Rachiki. Le Krump est une danse née dans les ghettos de Los Angeles dans les années 90. Sa naissance résulte des émeutes et de la répression policière brutale qui ont suivi le passage à tabac de Rodney King.



KAPITALISTIS

réalisé par Pablo Muñoz Gomez
produit par Olivier Berlemont, Emilie Dubois

"Le Père Noël est un capitaliste. Il apporte des jouets aux enfants riches et des pulls aux pauvres." Nikos, 5 ans.



LAISSEZ-MOI DANSER

réalisé par Valérie Leroy
produit par Fabrice Préel-Cléach, Emmanuelle Latourrette

Mylène, cinquante-cinq ans, est femme de ménage sur un ferry. Ce soir, ses collègues lui ont organisé une fête surprise pour son anniversaire. Mais sur l'enveloppe qu'on lui tend, il y a l'ancien prénom de Mylène, son prénom d'homme, son ancienne vie. Qui peut vouloir trahir sa transidentité ? Dans la clameur de la fête où commence à gronder les revendications sociales de ces femmes exploitées, Mylène va devoir enquêter.



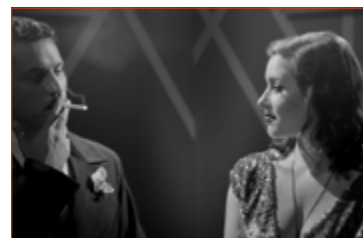
LES PETITES MAINS

réalisé par Rémi Allier
produit par Pauline Seigland

Léo, un an et demi, est le fils du directeur d'une usine de produit chimique. Quand les employés apprennent la fermeture de l'usine, Bruno, un ouvrier plus radical, enlève Léo pour négocier...



Films nommés pour le CÉSAR DU MEILLEUR FILM D'ANIMATION (COURT MÉTRAGE)



AU CŒUR DES OMBRES

réalisé par Alice Guimarães, Mónica Santos
produit par Jean-François Le Corre

Natália, cloîtrée dans un quotidien fastidieux, part à la recherche d'un cœur volé. Dans un monde surréel où les cœurs sont la monnaie d'échange, elle est confrontée à plusieurs dangers et doit décider si elle veut donner son cœur ou le garder pour elle...



LA MORT, PÈRE ET FILS

réalisé par Denis Walgenwitz, Winshluss
produit par Marc Jousset, Perrine Capron

Le fils de La Mort ne veut pas reprendre l'affaire familiale. Il a le rêve secret de devenir Ange gardien, ce qui va l'amener à déclencher une série de catastrophes. Son père devra alors le sortir de ce mauvais pas.



RAYMONDE OU L'ÉVASION VERTICALE

réalisé par Sarah Van Den Boom
produit par Richard Van Den Boom, Jean-François Bigot

Le potager, les petits pois, les pucerons et les culottes sales, Raymonde en a vraiment assez. Tout compte fait, elle préférerait le sexe, puis l'amour, puis l'immensité du ciel...



VILAINE FILLE

réalisé par Ayce Kartal
produit par Damien Megherbi, Justin Pechberty

S. est une petite fille turque âgée de huit ans, dotée d'une imagination débordante, qui aime la nature et les animaux. Alors qu'elle se remémore les jours heureux passés dans le village de ses grands-parents depuis une chambre d'hôpital, des souvenirs sombres et terrifiants surgissent et prennent peu à peu sens.

LES ACTIONS

de l'Académie des César





SOMMAIRE ACTIONS DE L'ACADÉMIE

CÉSAR & TECHNIQUES	p. 71
LES RÉVÉLATIONS	p. 73
LES NOMMÉS	p. 75
DÎNER DES PRODUCTEURS	p. 77
LE SOIR DE LA CÉRÉMONIE	p. 79
LE CÉSAR DES LYCÉENS	p. 81
LES NUITS EN OR	p. 83

CÉSAR 2019

Trophée

© Charlotte Hayet - ENS Louis-Lumière pour l'Académie des César



SOIRÉE CÉSAR & TECHNIQUES 2019

Société POLY SON POST PRODUCTION, Lauréate du Trophée César & Techniques 2019

César & TECHNIQUES

S'il existe des festivals et des prix pour les films, pour les acteurs, les auteurs, les réalisateurs, seules les Académies de Cinéma distinguent les métiers dits « techniques », reconnaissant ainsi le rôle décisif joué par l'ensemble de celles et ceux que l'on appelle les « techniciens du cinéma ».

La Soirée

L'Académie donne chaque année une soirée en l'honneur des métiers techniques du cinéma distingués par les César, et des sociétés de prestations techniques de la filière.

Organisée en partenariat avec la FICAM et le Groupe AUDIENS, cette soirée à laquelle étaient conviés les 1037 technicien(ne)s éligibles aux César Techniques 2019 ainsi que les 233 directeur(rice)s de production et post-production des films éligibles au César du Meilleur Film 2019, a eu lieu mardi 8 janvier 2019 au « Pavillon Cambon ».

Le Trophée et le Prix de l'Innovation

À l'occasion de cette soirée, l'Académie a remis le Trophée César & Techniques et le Prix de l'Innovation César & Techniques pour souligner les liens étroits qui unissent les professionnels du cinéma à leurs prestataires techniques.

Parmi les six entreprises qui avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie, les 1037 technicien(ne)s éligibles aux César Techniques 2019 ainsi que les 233 directeur(rice)s de production et post-production des films éligibles au César du Meilleur Film 2019, ont attribué le Trophée César & Techniques 2019 à la société POLY SON POST PRODUCTION, représentée par son Président, Nicolas Naegelen.

Parmi les quatre entreprises qui avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie, les dirigeants des 150 entreprises adhérentes de la FICAM ont attribué le Prix de l'Innovation César & Techniques 2019 à la société TITRAFILM représentée par sa Directrice Générale, Sophie Frilley, et son Gérant, David Frilley.

Le Guide et la Mosaïque

Le Guide César & Techniques 2019 répertorie l'ensemble des professionnels éligibles pour les cinq César 2019 des Costumes, des Décors, du Montage, de la Photo et du Son, ainsi que les sociétés de prestations techniques avec lesquelles ils ont collaboré.

Il est complété par sa déclinaison photo numérique, la Mosaïque, sous forme de kaleidoscope des portraits des techniciennes et techniciens qui se sont prêtés au jeu.

La Mosaïque ainsi que le Guide César & Techniques 2019 ont été mis en ligne le soir même sur le site de l'Académie des César, en libre accès.



CÉSAR & TECHNIQUES

est organisé en partenariat avec la FICAM et le Groupe AUDIENS
www.academie-cinema.org / www.ficam.fr / www.audiens.org

SOIRÉE RÉVÉLATIONS 2019

Shain Boumedine et sa marraine Marion Cotillard



Les RÉVÉLATIONS

Ce sont les 34 comédiennes et comédiens sur lesquels le Comité Révélations de l'Académie a voulu attirer l'attention des membres de l'Académie, afin de faciliter leur vote du premier tour, sans caractère d'obligation, pour les César du Meilleur Esprit Féminin et du Meilleur Esprit Masculin.

C'est avec son Partenaire Officiel la Maison CHANEL que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a organisé le projet « Révélations », qui a pour vocation de mettre en lumière ces jeunes artistes interprètes, parmi lesquels se trouvent celles ou ceux qui incarneront le cinéma français de demain.

Le Film

Le Film des Révélations 2019 a été réalisé par Yann Gonzalez. Il a été diffusé dans plus de 400 salles de cinéma en France du 16 au 29 janvier 2019, avec le soutien des salles de cinéma UGC. Il est également accessible sur le site de l'Académie.

L'Expo Photo et l'Album Collector

Yann Gonzalez accompagné de la photographe Ella Hermé ont également réalisé un travail photographique autour de ces jeunes interprètes, qui a été dévoilé le lundi 14 janvier 2019 au Petit Palais lors du Dîner des Révélations et a fait l'objet d'un Album Collector numéroté, offert à tous les invités du dîner, et mis en ligne sur le site de l'Académie des César.

Le Dîner des Révélations

À l'issue du vernissage, les Révélations accompagnées des marraines et parrains de cinéma qu'elles s'étaient choisies, ont été reçues au dîner donné en leur honneur au sein du Petit Palais.



LE PROJET RÉVÉLATIONS

est organisé en partenariat avec la Maison CHANEL,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma
www.academie-cinema.org / www.chanel.com

DÉJEUNER DES NOMMÉS

Certificat Officiel de Nomination



Gros plan sur les

NOMMÉS

L'Académie organise depuis l'annonce des nominations, et jusqu'au soir de la Cérémonie, plusieurs actions qui sont spécifiquement dédiées aux Nommés :

Paroles de Nommés

Dès l'annonce des nominations, l'Académie a lancé la réalisation d'une bande annonce, pour l'ensemble des actrices et des acteurs nommés aux César d'Interprétation, montée à partir d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés.

Pour tous les nommés dans les autres catégories, l'Académie leur a proposé un entretien avec l'un des deux journalistes choisis à cet effet par l'Académie, Danièle Heymann et Christophe d'Yvoire, tout autant passionnés par les films que par celles et ceux qui les font.

Ces vidéos ainsi que les bandes annonces des films nommés au César du Meilleur Film Étranger ont été mises en ligne sur le site de l'Académie, à partir du samedi 2 février.

Déjeuner des Nommés

Dimanche 3 février, tous les Nommés étaient invités par le Président et les membres du Conseil d'Administration de l'Académie à se retrouver au Fouquet's pour un déjeuner en leur honneur.

Chacun d'entre eux a reçu à cette occasion son Certificat Officiel de Nomination ainsi que le Mémo du Nommé (*Comment ai-je été distingué ? Qui connaît les résultats ? Que se passe-t-il le soir de la Cérémonie ? Comment se déroule mon éventuel parcours de lauréat ? Est-ce que je fais dorénavant partie de l'Académie ?...*). Ce Mémo est également disponible sur le site de l'Académie.

C'est aussi lors de ce déjeuner qu'a eu lieu la Photo des 25, qui réunit l'ensemble des nommés aux cinq César Techniques (Costumes, Décors, Montage, Photo et Son).

Année Cinéma César

Du mercredi 6 au mardi 19 février, tous les films ayant recueilli au moins une nomination aux César 2019 ont été projetés dans les cinémas Le Balzac (du 6 au 12 février) et Les 3 Luxembourg (du 13 au 19 février).

Chaque film disposait de deux séances, attribuées par tirage au sort. Les projections étaient ouvertes au public et gratuites pour les membres de l'Académie.



LE DÉJEUNER DES NOMMÉS

est organisé en partenariat avec le Fouquet's,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma
www.academie-cinema.org / www.lefouquets-paris.com

CÉSAR & PRODUCTION

Prix Daniel Toscan du Plantier



Dîner des PRODUCTEURS

Grâce à l'appui fidèle de la BNP PARIBAS, Partenaire Officiel, l'Académie a organisé un dîner en l'honneur des 302 productrices et producteurs de l'année, qui a eu lieu le lundi 18 février 2019, dans les salons de l'Hôtel George V.

Prix Daniel Toscan du Plantier

Producteur de cinéastes majeurs du XX^e siècle comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Films de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des producteurs qui ont marqué l'histoire du cinéma français.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a créé en 2008 le Prix Daniel Toscan du Plantier. Ce prix distingue la productrice ou le producteur qui aura marqué l'année cinématographique. Il a été remis lors du Dîner des Producteurs.

Les Guides de l'Académie

Au cours de l'année, l'Académie recense celles et ceux qui ont fait les films de l'année. Les Guides de l'Académie, dont la vocation initiale est de faciliter le vote des membres de l'Académie, regroupent l'ensemble des films sortis en salle en 2018 et deviennent ainsi une base de données et un outil de repérage des compétences au service des professionnels :

Guide Films : sont rassemblés l'ensemble des fiches artistiques et techniques, affiches, synopsis des films éligibles au César du Meilleur Film. Pour les films éligibles au César du Meilleur Film Étranger, le titre et la réalisation sont indiqués. Pour les films éligibles au César du Meilleur Film de Court Métrage et éligibles au César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage) sont mentionnés le titre, la réalisation, la production et le synopsis.

Guide César & Techniques : sont rassemblés les chefs de poste aux Costumes, aux Décors, au Montage, à la Photo et au Son, éligibles aux César au sens du Règlement de l'Académie, ainsi que les sociétés de prestations techniques avec lesquelles ils ont collaboré.

Guide César & Production : sont rassemblés les productrices et producteurs des films éligibles au César du Meilleur Film, avec leurs sociétés de production déléguées.

L'ensemble de ces guides est en accès libre sur le site de l'Académie.



LE DÎNER DES PRODUCTEURS

est organisé en partenariat avec BNP PARIBAS
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma
www.academie-cinema.org / www.group.bnpparibas

PENÉLOPE CRUZ
& PEDRO ALMODÓVAR
Cérémonie des César 2018



Le soir de LA CÉRÉMONIE

Pour celles et ceux dont vous allez entendre le nom sur scène, la Cérémonie est le point d'orgue d'une longue attente qui a commencé vers la fin de l'année dernière.

Le dénouement de ce suspense ne durant que le temps d'une phrase, l'Académie propose à tous les Nommés, Lauréats ou non, de prolonger ensemble cet instant pendant les heures qui suivent la fin de la Cérémonie, et de partager jusqu'au petit matin cette soirée dédiée au cinéma français.

C'est en leur honneur à toutes et à tous que l'Académie organise le Dîner de Gala et La Party.

Le Dîner de Gala

Le Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison des prix de la production cinématographique française.

Aux côtés des partenaires de l'Académie, les représentants de tous les corps de métiers du 7^e Art seront invités par le Conseil d'Administration et son Président Alain Terzian, en présence de Franck Riester, Ministre de la Culture, de Robert Redford, César d'Honneur, de Kristin Scott Thomas, Présidente de la Cérémonie, et de Kad Merad, Maître de Cérémonie, à célébrer les talents du cinéma français et tout particulièrement ceux qui viennent de recevoir les prestigieux trophées.

Le Dîner de Gala aura lieu au restaurant Le Fouquet's à l'issue de la Cérémonie des César.

La Party

À ceux qui auront encore les yeux ouverts, l'Académie propose ensuite de terminer la nuit à La Party. Organisée avec la complicité d'Albane Cléret, La Party aura lieu à l'Arc.

L'occasion pour une grande partie des invités de la Cérémonie, des Nommés et des Lauréats, de conclure ensemble cette 44^e Cérémonie.



LE DÎNER DE GALA

est organisé en partenariat avec le Fouquet's,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma
www.academie-cinema.org / www.lefouquets-paris.com



CÉSAR DES LYCÉENS

Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma s'associent pour créer le César des Lycéens, qui s'inscrit dans la politique culturelle menée par le ministère dont l'une des priorités est l'éducation à l'image.

Ce César des Lycéens sera attribué, pour cette première année, par un corps électoral de 1214 élèves de terminale de lycées généraux, technologiques et professionnels choisis par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Ce César a pour objectif d'offrir aux jeunes cinéphiles la possibilité d'affirmer leur regard sur la production cinématographique française, et d'exprimer et défendre leurs goûts. Les 7 films nommés au César 2019 du Meilleur Film ont été projetés, aux classes sélectionnées, entre le 28 janvier et le 22 février 2019. Cette découverte ou redécouverte de ces films a été faite dans un cadre pédagogique avec l'encadrement d'un professeur référent.

Le vote des lycéens s'est déroulé en même temps que le vote du second tour des membres de l'Académie : il a commencé le vendredi 1^{er} février et s'est clôturé le vendredi 22 février 2019 à 16h, quelques heures avant l'ouverture de la 44^e Cérémonie des César.

Le résultat sera annoncé par communiqué de presse le lundi 25 février 2019.

La remise du César des Lycéens s'effectuera à l'occasion d'une rencontre-débat avec les lycéens, en présence de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Alain Terzian, Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, ainsi que du lauréat et de son équipe, le mercredi 13 mars 2019, à la Sorbonne.



LE CÉSAR DES LYCÉENS

est organisé en association avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
www.academie-cinema.org / www.education.gouv.fr

Nuits en Or
CÉSAR 2019

L'ACADÉMIE DES CÉSAR
en partenariat avec RENAULT
présente

les meilleurs
courts métrages
mondiaux de l'année

les
Nuits
en OR
2019

 **RENAULT**
HIVENTY



Les NUITS EN OR

L'Académie organise, en mai et juin 2019, la 13^e édition des Nuits en Or, grâce à l'appui fidèle de RENAULT, Partenaire Officiel de l'Académie, et avec le soutien du laboratoire HIVENTY, Partenaire Technique.

Les Nuits en Or, c'est soutenir la diffusion de courts métrages de cinéastes talentueux du monde entier qui feront le cinéma de demain. En renforçant la coopération entre différentes Académies Nationales de Cinéma, le projet des Nuits en Or œuvre à resserrer les liens entre les cinématographies du monde.

Le programme long des Nuits en Or

Le programme long est constitué d'une quarantaine de courts métrages primés dans l'année par leur Académie Nationale de Cinéma. Véritable tour d'horizon de la création cinématographique mondiale, ce programme est présenté dans une vingtaine de grandes villes internationales. À Paris, le programme est projeté durant trois jours à l'UGC Odéon du 18 au 20 juin.

Le programme court des Nuits en Or

C'est un programme de courts métrages tiré du programme long, constitué du César du Meilleur Film de Court Métrage, du César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage), et d'une sélection de courts métrages choisis par le Comité Exploitants Nuits en Or de l'Académie à partir de l'ensemble des films qui constituent le programme long.

Le programme court est présenté dans les salles de cinéma françaises lors de soirées exceptionnelles dans une trentaine de villes, du 30 mai au 8 juin 2019.

La Tournée

L'Académie invite tous les réalisateurs et réalisatrices des Nuits en Or à un voyage de dix jours en Europe pour y accompagner les projections publiques de leur film et y rencontrer les professionnels de l'industrie cinématographique.

La Tournée 2019 aura lieu du 10 au 19 juin entre Bari, Rome et Paris.

Lundi 17 juin 2019, les réalisateurs seront invités au Dîner de Gala des Nuits en Or à l'UNESCO, organisé en leur honneur, où ils seront accompagnés de leurs marraines et parrains de cinéma français.



LES NUITS EN OR

sont organisées en partenariat avec RENAULT,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, avec le parrainage de l'UNESCO
www.academie-cinema.org / www.renault.fr / www.unesco.org



Fouquet's



A l'aube de la 44^{ème} cérémonie des César, le Fouquet's Paris est fier de participer à ces noces de topaze avec le cinéma français et son public. Comme au premier soir en 1976, le Fouquet's ajoute sa part d'amitié et de fidélité à cette prestigieuse distribution de rôles en tant que partenaire désormais «historique», pour que ce 44^{ème} anniversaire soit - avant tant d'autres à venir - celui du plus magique des spectacles vivants.

L'ÂME DE PARIS A UNE ADRESSE.

www.fouquets-paris.com

B
HOTEL BARRIÈRE
LE FOUQUET'S
PARIS

Les
PARTENAIRES
des Arts et Techniques du Cinéma



Les PARTENAIRES OFFICIELS



BNP Paribas et le cinéma, une histoire commune qui s'écrit depuis plus de 100 ans.

Pour la 15^e année consécutive, nous sommes fiers d'être aux côtés de l'Académie des César et de contribuer au rayonnement du cinéma français. En participant au financement de plus d'un film sur deux produits en France, BNP Paribas est devenu le grand partenaire européen du cinéma. C'est pourquoi nous sommes heureux de nous engager à chaque étape de la chaîne de valeur du 7^e art, qu'il s'agisse de soutenir la création et l'innovation, d'aider les jeunes réalisateurs ou encore d'être présents dans de nombreux festivals en France et à l'international.



**MARGUERITE
BÉRARD**

Directrice des réseaux France,
membre du comité exécutif du
Groupe BNP Paribas



© Agence 1827

La Maison CHANEL est heureuse et fière de soutenir pour la deuxième année consécutive l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Ce partenariat est l'occasion pour la Maison de réaffirmer ses liens privilégiés avec le cinéma et d'accompagner l'émergence des jeunes talents d'aujourd'hui et de demain.

« Je veux être de ce qui va arriver » se plaisait à dire Gabrielle Chanel. En apportant son soutien à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, la Maison CHANEL poursuit son engagement envers la création.



**BRUNO
PAVLOVSKY**

Président des Activités Mode
de CHANEL



© Frédéric David

C'est un 44^e anniversaire. La Cérémonie des César célèbre ainsi ses noces de topaze - cette si fine pierre éprise de lumières - avec le cinéma et son public. Les récompenses vont être décernées Salle Pleyel et fêtées au Fouquet's sur les Champs Elysées. Comme au premier soir en 1976, tous les métiers de l'Académie des Arts et Techniques du cinéma français sont au générique de cette prestigieuse distribution de rôles. Barrière, le Groupe dont je suis fier d'être le président, y ajoute sa part d'amitié et de fidélité, celle d'un partenaire désormais "historique". Tant mieux : le cinéma a toujours besoin d'histoires. Alors, joignez vos applaudissements aux talents de ceux qui les racontent, les décorent, les maquillent, les préservent, les filment et leur donnent la vie. Pour que ce 44^e anniversaire soit - avant tant d'autres à venir - celui du plus magique des spectacles vivants.



**DOMINIQUE
DESSEIGNE**

Président du groupe Barrière



© Joël Sigeot

À l'instar du cinéma, notre industrie a pour vocation de susciter le rêve. Un film, une voiture : autant d'« obscurs objets du désir » qui cherchent à séduire et capter le regard des hommes et des femmes qui leur donneront vie. Cette présence de Renault auprès du Septième Art s'exprime depuis 120 ans sur les plateaux et les tapis rouges du monde entier. Aujourd'hui, le lien qui unit le groupe Renault et le cinéma est plus vivant que jamais, incarné par notre engagement passionné et naturel aux côtés de l'Académie des César.



CLAUDE HUGOT

Directeur des Relations Publiques
du groupe Renault



© DR

Les PARTENAIRES TECHNIQUES

Forte des ses 10 années d'expertise sur le marché de la protection de films contre le piratage sur Internet, la société Blue Efficience est fière d'être Partenaire Technique des César et de veiller sur les films du coffret. Mandatée par les ayants droit tels que les producteurs, les distributeurs et les chaînes, Blue Efficience supprime la mise à disposition illégale des films au niveau mondial. Proche de ses clients, la société les accompagne en tant que partenaire dans les événements majeurs du cinéma européen.



THIERRY CHEVILLARD
Directeur Général
de Blue Efficience



© DR

Hiventy, partenaire historique de l'Académie des César, propose une offre complète de solutions haut de gamme : de la post-production à la restauration image et son, du sous-titrage au doublage ainsi que la distribution tous formats. Présent en France et à l'international, Hiventy réalise la numérisation et la conception de tous les DVD contenus dans le coffret remis aux membres de l'Académie.



THIERRY SCHINDELÉ
Directeur Général de Hiventy



© DR

Groupe industriel français à dimension internationale, MPO conçoit, produit, habille et distribue des objets à forte charge émotionnelle, imaginés par les marques et les créateurs, pour les marchés du Divertissement, de la Beauté et de l'Épicerie fine. Notre mission : être le lien privilégié entre les marques, les artistes, qui veulent donner vie à leurs créations et les consommateurs en demande d'expérience sensible. Pour ce faire, MPO agrège ses savoir-faire sur une plateforme de services industriels en s'appuyant sur ses quatre métiers : la conception, la production, le co-packing et la distribution. Partenaire Technique des César pour la 14^e année consécutive, MPO est heureux et fier de gérer le projet du coffret collector destiné aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma : conception du packaging, fabrication des DVD, co-packing et routage du coffret.



ALBAN PINGEOT
Président du Directoire MPO



© DR

Les PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Comme chaque année depuis 2010, c'est avec plaisir et fierté que les étudiants de l'Institut International de l'Image et du Son (3iS) s'engagent auprès de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma dans le cadre d'un partenariat pédagogique.

3iS, premier campus audiovisuel d'Europe et première école privée de cinéma, est reconnue par l'Etat et délivre à ses étudiants un diplôme visé par l'Etat.

Plongés dans un exercice grandeur nature, nos futurs diplômés ont ainsi une occasion unique d'exercer leur savoir-faire au contact des meilleurs professionnels.

3iS institut international image & son

JEAN-CLAUDE WALTER

Président du groupe 3iS



© DR

Soutenir la création, protéger les talents ! Ces missions inspirent le partenariat qui uni Audiens à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Dans un environnement en mutation, le groupe réaffirme ses engagements : son ancrage professionnel ; l'innovation pour accompagner l'évolution des métiers ; une ambition pleinement humaniste, pour une solidarité active, un service personnalisé, une relation simplifiée.

Ouvert dès la fin de l'année 2019 grâce à l'action d'Audiens Care, présidé par Patrick Bézier, le Pôle Santé Bergère partage cette vocation. Dédié principalement aux professionnels de la culture, et du cinéma en particulier, il réunira une offre complète de soins, de prévention et de santé au travail.

En cela, le groupe reste fidèle à son identité, au service de tous ceux qui œuvrent au rayonnement culturel français.

AUDIENS

ODILE TESSIER

Directeur général du groupe Audiens



© Ewan Floch

La FICAM se réjouit d'être une nouvelle fois le partenaire fidèle de la Cérémonie des César.

À l'image de l'ensemble du cinéma français, les industries techniques sont en pleine mutation. Nos lauréats du Trophée et du Prix de l'Innovation César et Techniques témoignent de la réelle capacité d'adaptation et d'anticipation de nos entreprises aux nouvelles donnes du secteur, dans un contexte tourmenté. Afin que celles-ci puissent continuer à se développer, pérennisons et renforçons les dispositifs d'attractivité du territoire, réfléchissons à des règles communes de bonnes pratiques et à l'évolution des dispositifs de soutiens financiers. Nos industries techniques, reconnues bien au-delà de nos frontières, doivent pouvoir rester les partenaires précieux et indispensables du cinéma français.

Nous vous souhaitons à tous une belle soirée.

Ficam
CINEMA AUDIOVISUEL MULTIMEDIA

DIDIER HUCK

Président de la Ficam



© DR

Fondée en 1926 par Louis Lumière et Léon Gaumont, l'ENS Louis-Lumière est partenaire de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma depuis 2006. À ce titre, nos étudiant.e.s réalisent des reportages sur l'ensemble des événements organisés par l'Académie, ainsi qu'une photo de groupe mettant à l'honneur les nommé.e.s des 5 César Techniques.

Ce partenariat illustre l'attachement fort de l'École aux métiers du cinéma et plus généralement aux professions de l'image et du son.

Je remercie sincèrement l'Académie pour la confiance qu'elle nous fait depuis tant d'années et je félicite chaleureusement nos ancien.ne.s étudiant.e.s qui, à travers leur talent, leur rigueur et leur présence au générique de centaines de films, contribuent au rayonnement de notre belle École.

Louis Lumière
école nationale supérieure

VINCENT LOWY

Directeur de l'École nationale supérieure Louis-Lumière



© Juliette Paulet & Juliette Allénière

Les FOURNISSEURS OFFICIELS

Baron Philippe de Rothschild France Distribution (RFD), filiale à 100% de Baron Philippe de Rothschild S.A, est spécialisée dans la distribution sur le marché français d'un portefeuille complet de marques internationales de vins, champagnes et spiritueux. Baron Philippe de Rothschild France Distribution offre une large sélection de vins issus des plus grands terroirs français au nombre desquels figure l'incontournable Mouton Cadet. Depuis sa création en 1930, Mouton Cadet reste fidèle à ses origines, tout en évoluant vers ce qui est devenu la référence mondiale des vins d'Appellation d'Origine Contrôlée de Bordeaux. Les vins Mouton Cadet sont servis à l'occasion d'événements exclusifs pour lesquels RFD et Baron Philippe de Rothschild S.A sont Fournisseurs Officiels comme Le Festival International du Film de Cannes.

DESSANGE, partenaire incontournable du 7^e Art ! Fidèle complice des célébrités du cinéma et déjà Partenaire Officiel des Festivals de Cannes, Deauville, Lyon Lumière, l'Alpe d'Huez et beaucoup d'autres, la Maison DESSANGE est heureuse d'associer une nouvelle fois son nom à l'Académie des César. Elle est, depuis bientôt 15 ans, le Coiffeur Officiel de ce prestigieux événement qui rend chaque année hommage au cinéma français.

L'excellence est au cœur de la culture d'entreprise de SIACI SAINT HONORE. Leader du conseil et du courtage d'assurance auprès des grandes entreprises, SIACI SAINT HONORE est aussi un acteur phare de la couverture des risques liés au monde des arts, du cinéma et plus généralement des événements culturels. En tant que mécène, le groupe fait de la culture dans toutes ses composantes un territoire d'expression privilégié. C'est donc tout naturellement que nous avons décidé cette année de soutenir la 44^e Cérémonie des César.

Viser l'excellence, travailler toujours plus pour donner le meilleur de soi, jouer avec son image, faire rêver : autant d'objectifs que Tsarine partage avec celles et ceux que l'Académie des César met à l'honneur chaque année. Heureux d'accompagner la 44^e Cérémonie des César, je suis convaincu que le cru 2019 sera un excellent millésime que le cinéma français célébrera ... une coupe de Tsarine à la main.



**GÉRAUD
DE LA NOUE**

Directeur Général,
Baron Philippe de Rothschild
France Distribution



© SayWho, Jean Picon



**EMMANUEL
GASNOT**

Président du Directoire de
DESSANGE International



© Peter Allan



**PIERRE
DONNERSBERG**

Président de
SIACI SAINT HONORE



© Adrien Daste



FRANCK COSTE
Président des Champagnes
Tsarine



© Jean-Baptiste Delenne

Le
RÈGLEMENT
de l'Académie des César



L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé "César" (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.

Les "César" sont attribués annuellement, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie et au cours d'une Cérémonie qui a lieu à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, en présence de l'ensemble des nommés. Celle-ci fait l'objet d'une retransmission télévisée dans le cadre d'une émission intitulée "La Nuit des César".

CHAPITRE 1

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (ci-après désignée l'Académie) tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Secrétariat de l'Académie), dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant, selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent, les conditions suivantes :

- Collège des Acteurs : les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

- Collège des Réalisateurs : les personnes ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

- Collège des Auteurs : les personnes ayant contribué en qualité de scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ». Ainsi que les personnes ayant contribué en qualité de compositeurs de musique au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

- Collège des Techniciens : les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », à l'un des postes suivants :

- Premier Assistant Réalisateur ;
- Directeur de Production, Directeur de Postproduction, Administrateur de Production ou Superviseur Musical ;
- Régisseur Général ;
- Directeur de la Photographie, Cadreur, Cadreur Steadicam ;
- Chef Décorateur, Ensemblier, Accessoiriste, ou Directeur Artistique pour les films d'animation ;
- Chef Opérateur du Son ou Perchman ;
- Chef Monteur ;
- Chef Maquilleur ou Maquilleur Effets Spéciaux (SFX) ;

- Chef Mixeur ;
- Chef Costumier ou Créateur de Costumes ;
- Chef Coiffeur ;
- Chef Truquiste ou Superviseur des Effets Spéciaux (VFX) ;
- Scripte, Storyboarder ;
- Chef Machiniste ;
- Chef Electricien.

Pour toute fonction non recensée ci-dessus, pouvant néanmoins être considérée comme du niveau « chef de poste », des dérogations pourront être délivrées pour les personnes ayant occupé cette fonction au cours des cinq années précédant leur demande d'admission sur un nombre égal ou supérieur à cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ». La demande devra être présentée par écrit au Bureau de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Bureau de l'Académie), dont la décision sera souveraine et sans appel.

- Collège des Producteurs : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société française de production de films de long et court métrages ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » ou cinq films de court métrage admis à concourir pour l'attribution du César du Meilleur Film de Court Métrage ou du César du Meilleur Film d'Animation (court métrage) au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission ; ou Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société française ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission.

- Collège des Distributeurs, Exportateurs et Courtiers en films : Gérants, Présidents, Directeurs Généraux ou Directeurs de la Distribution d'une société française de distribution (analogique ou numérique), d'exportation ou de courtage de films, soit ayant distribué en salles, au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission, au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », soit titulaire d'autres mandats de commercialisation pour au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

- Collège des Industries Techniques : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une entreprise française de prestation technique ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins

cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

- Collège des Agents Artistiques, Directeurs de Casting, et Attachés de Presse : les agents artistiques représentant de façon exclusive au moins trois membres de l'Académie à la date de la demande d'admission ; ou personnes ayant contribué en qualité de directeur de casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » ; ou Attachés de Presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'Attaché de Presse France, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ».

- Collège des Exploitants de salles de cinéma : l'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de centraliser pour son compte les candidatures provenant des exploitants de salles de cinéma désireux de faire partie de l'Académie. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis chaque année par l'Association, étant d'ores et déjà entendu que pourront également être candidats au titre de ce Collège les personnes n'exerçant pas effectivement la profession d'exploitant de salles à la date de la candidature et occupant les fonctions suivantes :

- Les Présidents et les Délégués Généraux des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique ;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche « Art et essai » ;
- Les membres des commissions de la Fédération.

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Bureau de l'Académie peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles, qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat de l'Académie. Ces personnalités deviendront membres dits « Associés », pour une durée de deux années, reconductible, après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie la fiche d'adhésion dûment complétée et signée.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un « César » et ayant expressément

et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie la fiche d'adhésion dûment complétée et signée.

Les personnes ayant participé plus de deux années successives aux travaux de l'un des Comités de sélection de l'Académie pourront également bénéficier de cette disposition pour intégrer le Collège des membres Associés.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des « César », les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de leurs coordonnées personnelles à jour comme de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des « César », certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, et au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), les membres sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de leurs données personnelles, de limitation ou d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes et du droit de retirer leur consentement à tout moment, comme du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle et de définir des directives relatives au sort de leurs données personnelles. Ils peuvent exercer ce droit auprès de l'Académie, 11 rue de l'Avre 75015 Paris, par courriel à info@academie-cinema.org

La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à aucun tiers, y compris un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste pourra être communiquée par le Secrétariat de l'Académie, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place les systèmes tampons et les protections du meilleur niveau disponible pour garantir le plus haut niveau de sécurisation dans l'utilisation des informations contenues dans cette liste, dans le respect de la réglementation applicable.

Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R ou par mail, adressés au Secrétariat de l'Académie.

Le statut de membre de l'Académie n'est en aucun cas cessible à une tierce personne, que celle-ci soit du cercle familial ou professionnel.

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Conseil de l'Académie).

Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de trois années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil de l'Académie.

Tout paiement d'une cotisation par une tierce personne, ou tout changement d'adresse chez une tierce personne doit faire l'objet d'un courrier d'approbation par le membre concerné.

Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piratage audiovisuel à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

Article 8

Le présent règlement fera l'objet d'une actualisation annuelle par le Bureau de l'Académie, au plus tard avant le 15 novembre de chaque année. À l'occasion de cette actualisation seront validées les éventuelles demandes de dérogation ainsi que la liste des nouveaux membres de l'Académie.

CHAPITRE II

Article 1

Un « César » est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :

- Meilleur Acteur ;
- Meilleure Actrice ;
- Meilleur Acteur dans un Second Rôle ;
- Meilleure Actrice dans un Second Rôle ;

- Meilleur Espoir Féminin ;
- Meilleur Espoir Masculin ;
- Meilleure Réalisation ;
- Meilleur Scénario Original ;
- Meilleure Adaptation ;
- Meilleure Musique Originale ;
- Meilleurs Décors (pour les films d'animation, le directeur artistique est éligible à ce César) ;
- Meilleure Photo ;
- Meilleur Son ;
- Meilleur Montage ;
- Meilleurs Costumes ;
- Meilleur Film ;
- Meilleur Premier Film ;
- Meilleur Film Documentaire ;
- Meilleur Film d'Animation (court métrage) ;
- Meilleur Film d'Animation (long métrage) ;
- Meilleur Film de Court Métrage ;
- Meilleur Film Étranger.

Article 2

Des « César » d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie.

Un « César du Public » peut être décerné chaque année, au film occupant la première place du box-office France (les chiffres étant arrêtés à minuit le mardi précédant la Cérémonie), parmi tous les films de long métrage admis à concourir pour le « César du Meilleur Film ». Tout arbitrage sera effectué sur le nombre d'entrées comptabilisées par la CNC au terme de la huitième semaine d'exploitation de chaque film.

Un « César des Lycéens » peut être décerné chaque année, quelques jours après la Cérémonie des César, et en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale, au film qui aura reçu le plus grand nombre de suffrages, parmi les 7 films nommés au César du Meilleur Film, à l'issue du vote d'un collège de Lycéens désigné préalablement par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » tous les films de long métrage d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

Pour pouvoir concourir, ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans cette salle.



Sont également admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », les films français de long métrage ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 octobre de l'année précédant celle de la remise des « César ». Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Les films dits « à sketches » dont la totalité de l'œuvre n'est pas assurée par le (ou les) même(s) réalisateur(s) ne seront admis à concourir au « César du Meilleur Film » qu'après étude par le Bureau de l'Académie.

Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3-A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Académie être admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ». Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit à l'attention du Secréariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

B) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Pour les « César » attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué dans l'une au moins des catégories définies à l'article 1 de ce chapitre à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le « César du Meilleur Film ». Toutefois, seront également admises à concourir les personnes ayant contribué, dans l'une au moins des catégories définies dans l'article 1 du

chapitre 2 ci-dessus (hors les catégories Meilleur Film, Meilleur Premier Film, Meilleur Film Documentaire et Meilleur Film d'Animation), à la réalisation d'un film admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger » de coproduction française ayant obtenu l'agrément du CNC et considéré comme d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

D) Pour faciliter le vote du premier tour pour le « César du Meilleur Espoir Féminin » et le « César du Meilleur Espoir Masculin » le Secréariat de l'Académie propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une liste d'un nombre maximum de seize actrices et de seize acteurs, intitulée liste des « Révélation » et établie parmi l'ensemble des actrices et des acteurs ayant collaboré soit aux films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film », soit aux films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », une personne ne pouvant faire partie plus de deux fois de cette liste.

La liste des Révélation est préparée par le Comité Révélation de l'Académie à l'occasion d'une séance plénière unique, à l'issue de laquelle la liste sera présentée au Président de l'Académie, qui disposera alors de la possibilité de rajouter à cette liste un nombre maximum de deux actrices et de deux acteurs.

Le Comité Révélation, présidé par un représentant du Conseil de l'Académie, est composé de onze directeurs de casting, ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de long métrage pouvant concourir pour le « César du Meilleur Film » et ayant fait acte de candidature, auxquels s'ajoutent trois personnalités désignées par le Bureau de l'Académie, et appartenant à d'autres corps de métiers, étant établi que le Comité devra être renouvelé chaque année d'au moins trois membres.

La liste des membres du Comité Révélation est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secréariat de l'Académie.

E) Pour le « César du Meilleur Film de Court Métrage », seuls sont admis à concourir les films de court métrage, hors animation, sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie. La sélection des films est faite, sauf décision unanime exceptionnelle de la part des membres du Comité Court Métrage, parmi les films français (dont la part de production française est supérieure ou égale à 30% de la production totale du film) :

- ayant une durée de projection strictement inférieure à une heure ;
- ayant obtenu un visa d'exploitation délivré

par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie dans la période du 1er juillet au 30 juin précédant la Cérémonie de remise des « César ». Les films ayant obtenu leur visa entre le 1er mai et le 30 juin précédant la Cérémonie, pourront demander à concourir une année plus tard, cette demande devant être effectuée par courrier écrit, signé du réalisateur et du producteur, et transmise au Secréariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet suivant la date de délivrance du visa. Les films dont la demande de visa complète aura été déposée et acceptée par le CNC avant le 30 avril précédant la Cérémonie, et dont le visa aura été accordé durant les deux premières semaines de juillet suivant la date de dépôt, pourront demander à concourir une année plus tôt, cette demande devant être effectuée par courrier écrit, signé du réalisateur et du producteur, et transmise au Secréariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet suivant la date de délivrance du visa.

Le nombre de films ainsi sélectionnés pour le vote de premier tour est au maximum égal à vingt-quatre. Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secréariat de l'Académie.

F) Pour le « César de la Meilleure Musique Originale », seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement, soit pour un film admis à concourir pour le « César du Meilleur Film », soit pour un film de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », une ou des compositions musicales avec ou sans paroles :

- dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image ;
- dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film ;
- dont la composition a été assurée par une ou deux personne(s) au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix. Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secréariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, et être accompagnée d'une lettre de

la SACEM approuvant cette demande de dérogation. Cette dernière condition étant impérative.

G) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Scénario Original » tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », et dont le scénario est une œuvre originale au sens de la réglementation française. Pour le « César de la Meilleure Adaptation », sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger », et dont le scénario est l'adaptation d'une œuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, musicale, ou d'une pièce de théâtre au sens de la réglementation française.

H) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Premier Film » tous les films de long métrage de fiction éligibles au « César du Meilleur Film » (hors les films de long métrage concourant au « César du Meilleur Film Documentaire » ou au « César du Meilleur Film d'Animation »), et réalisés par une personne n'ayant jamais occupé auparavant la fonction de réalisateur ou de co-réalisateur sur un film de long métrage de fiction sorti en salle de cinéma.

I) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Documentaire » tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », hors les films de long métrage concourant pour le « César du Meilleur Film d'Animation », et dont le caractère est déclaré comme « documentaire » par la société en charge de la production déléguée et le réalisateur. Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.

Toutefois, par exception à cette règle, pourront être admis à concourir, après étude par le Bureau de l'Académie, les films de ce type qui auront fait l'objet d'une carrière remarquable dans les festivals de cinéma. Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secréariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

J) Sont admis à concourir pour le « César du Meilleur Film d'Animation » tous les films dont la durée de prises de vues réelles est inférieure à 25 % de la durée totale du film et qui répondent aux critères d'éligibilité suivants :

- tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » et dont le genre est déclaré comme « animation » par la société en charge de la production déléguée du film ;
- tous les films de long métrage ayant obtenu l'agrément de production du CNC en étant de production minoritaire française et de coproduction majoritaire européenne, pouvant concourir au « César du Meilleur Film Étranger » et dont le genre est déclaré comme « animation » par la société de coproduction française ;
- les films de court métrage d'animation, au nombre maximum de douze, choisis parmi les films de court métrage répondant aux critères de sélection du « César du Meilleur Film de Court Métrage » et sélectionnés par le Comité Animation de l'Académie.

Le Comité Animation est composé de personnalités du monde du Cinéma, ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage d'animation. La liste du Comité Animation est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secréariat de l'Académie.

Article 4

À l'exception des « César d'Honneur », « César du Public », et « César des Lycéens », les « César » sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait par correspondance ou sur internet.

Le Secréariat de l'Académie veillera à ce que l'ensemble des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes soit effectué sous contrôle d'huissier assermenté. Il pourra décider de confier l'exécution desdites procédures, en totalité ou en partie à une entreprise spécialisée, garantissant le même type de contrôle. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé chaque année en temps utile par le Bureau de l'Académie.

Le premier tour du vote détermine les « nominations », c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions de l'article 6, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception :

- du « César de la Meilleure Actrice » où les nominations sont au nombre de 7 ;
- du « César du Meilleur Acteur » où les nominations sont au nombre de 7 ;
- du « César de la Meilleure Réalisation » où les nominations sont au nombre de 7 ;
- du « César du Meilleur Film » où les nominations sont au nombre de 7 ;
- du « César du Meilleur Film Étranger » où les nominations sont au nombre de 7, 2 nominations étant réservées aux films étrangers en langue

française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française ;

- du « César du Meilleur Film d'Animation » où les nominations sont au nombre de 7, 4 nominations étant réservées aux films d'animation de court métrage, et 3 nominations étant réservées aux films d'animation de long métrage.

Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie. Hors la catégorie Animation, le vote de second tour détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, et sous réserve des dispositions de l'article 7, le film ou la personne qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le « César ».

Pour la catégorie Animation, le « César du Meilleur Film d'Animation (court métrage) » sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix parmi les films de court métrage d'animation ayant obtenu une nomination, et le « César du Meilleur Film d'Animation (long métrage) » sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix, sous réserve des dispositions de l'article 7, parmi les films de long métrage d'animation ayant obtenu une nomination.

Article 5

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour, le Secréariat de l'Académie adresse à tous les membres de l'Académie un guide films présentant les informations suivantes :

A) la liste des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film » ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des « César » ;

B) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film » des éventuelles autres catégories de « César » attribués à un film pour lesquelles le film est éligible (Premier Film, Film Documentaire, Film d'Animation) ;

C) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film » ou pour chacun des films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger » des éventuelles autres catégories de « César » attribués à une personne pour lesquelles un ou plusieurs collaborateurs du film concerné remplissent les conditions d'éligibilité (Musique Originale, Scénario Original, Adaptation) ;

D) la liste des films admis à concourir pour le « César du Meilleur Film Étranger » comportant pour chacun des films concernés l'indication s'ils sont de langue française, accompagnée, dans le



cas d'une production française minoritaire et de langue française, de la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des « César » ;

E) la liste des acteurs et des actrices proposés à titre indicatif par le Comité Révélation ;

F) la liste des courts métrages choisis par le Comité Court Métrage concourant au « César du Meilleur Film de Court Métrage » ;

G) la liste des courts métrages choisis par le Comité Animation et des longs métrages d'animation concourant au « César du Meilleur Film d'Animation ».

L'Association pour la Promotion du Cinéma sera seule décisionnaire de la façon dont seront mises en pages ces informations, et ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappés, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ce guide films.

En plus de ce guide films, le Secrétariat de l'Académie propose à ses membres plusieurs dispositifs de visionnage des films, en accord avec les ayants droit des films. Ces dispositifs veillent à respecter une équité totale entre les différents ayants droit, tant en ce qui concerne les processus techniques, que les chartes graphiques et les envois aux membres. Ces dispositifs sont validés par le Bureau de l'Académie.

De manière générale, l'Académie ne peut être tenue responsable du fait qu'un ou plusieurs de ses membres n'auraient pas pu visionner tout ou partie des films proposés à leur vote.

Article 6

Nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination individuelle dans chaque catégorie.

Si, à l'issue du premier tour, une personne obtient des voix sur plusieurs films dans une même catégorie, elle sera nommée uniquement pour le film pour lequel elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, suffisamment de voix pour être nommé(e), dans plusieurs catégories « interprétation », à savoir : Meilleur(e) Acteur(rice), Meilleur(e) Acteur(rice) dans un Second Rôle, ou Meilleur Espoir (Masculin ou Féminin), il ou elle sera nommé(e) uniquement dans la catégorie pour laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important (nombre de suffrages obtenus divisé par le nombre de suffrages décomptés pour la catégorie).

Article 7

Si, à l'issue du second tour, un film arrive en tête des suffrages dans la catégorie « Meilleur Film » et également dans l'une des catégories « Meilleur Premier Film », ou « Meilleur Film Documentaire », ou « Meilleur Film d'Animation », ce film ne sera lauréat que dans la seule catégorie « Meilleur Film ».

Si, à l'issue du second tour, le réalisateur ou la réalisatrice du film lauréat de la catégorie « Meilleur Film » arrive également en tête des suffrages dans la catégorie « Meilleure Réalisation », le « César de la Meilleure Réalisation » sera alors attribué à la personne arrivant en second dans les suffrages.

Article 8

Dans le cas où plusieurs personnes occuperaient la même fonction pour un même film (hors les « César » d'interprétation), elles pourront être nommées ensemble si elles respectent les conditions suivantes :

- pour réalisation, musique, photo, décors (ou direction artistique pour les films d'animation), montage, costumes, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film ;
- pour scénario et adaptation, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme co-auteurs du scénario ou de l'adaptation, qu'elles soient parties aux contrats de cession de droits d'auteur du film enregistrés au RPCA, et que ces personnes soient citées de façon identique au générique du film ;
- pour la production, à la condition que la société de production que représente la personne soit identifiée dans le dossier d'agrément du film comme production déléguée ou co-production déléguée, dans la limite maximum de deux sociétés, et que les personnes concernées soient citées de façon identique au générique du film ;
- pour le son, seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants : chef opérateur du son, chef monteur son, chef mixeur son ; plusieurs personnes pouvant être citées au même poste, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction de chef de poste et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film.

Les cas particuliers seront arbitrés par le Secrétariat de l'Académie, ces arbitrages étant définitifs et non susceptibles d'appel.

Article 9

Les questions relatives au présent chapitre qui ne seraient pas résolues par l'application du présent règlement seront arbitrées par le Bureau de l'Académie, dont les décisions en la matière seront souveraines et sans appel.

CHAPITRE III

Article 1. Annonce des Nominations

Les nominations des personnes et des films en lice pour chaque Cérémonie sont dévoilées lors d'une conférence de presse qui a lieu au plus tard quatre semaines avant la Cérémonie de remise des César.

Article 2. Certificat Officiel de Nomination

Le Secrétariat de l'Académie réalise pour chaque nomination un Certificat Officiel de Nomination, qui est remis :

- aux personnes nommées pour les nominations attribuées à des personnes ;
- au réalisateur et au producteur délégué pour les catégories Meilleur Film, Meilleur Premier Film, Meilleur Film Documentaire, Meilleur Film de Court Métrage et Meilleur Film d'Animation ;
- au réalisateur et au co-producteur français pour le Meilleur Film Étranger (dans le cas où il n'y a pas de co-producteur français, les certificats sont remis au réalisateur et au distributeur français) ;

Les certificats sont remis personnellement à l'occasion d'une réception à laquelle auront été conviées l'ensemble des personnes nommées (ci-après le ou les « nommé(s) »). En cas d'absence de la personne concernée, à réception de sa demande, effectuée par écrit, le certificat lui sera envoyé par voie postale à l'adresse indiquée sur la demande. Le certificat ne pourra en aucun cas être remis à un tiers.

Article 3. Préparation de l'intervention sur scène

Le Secrétariat de l'Académie propose aux nommés un dispositif d'accompagnement leur permettant de prendre connaissance des conditions dans lesquelles se déroulera la Cérémonie des César, et leur éventuelle montée sur scène pour recevoir un César.

Ce dispositif a pour principal objectif d'aider les lauréats à réussir leur intervention sur scène, tout en respectant la limite du temps imparti pour leur intervention en direct. Il comporte les propositions suivantes :

- Le Secrétariat de l'Académie proposera à chaque nommé de faire réaliser une interview biographique autour de son parcours professionnel, qui sera ensuite mise en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie, cette interview biographique étant remplacée pour les artistes-interprètes par un montage d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés ;

- Le Secrétariat de l'Académie réalisera un document (le Mémo du Nommé) décrivant le déroulement de la Cérémonie des César pour les nommés, depuis leur arrivée sur le lieu de la Cérémonie (pour tous les nommés) jusqu'à la fin du parcours en coulisse (pour les lauréats). Ce document mettra tout particulièrement l'accent sur l'importance de la qualité des interventions des lauréats sur scène et détaillera précisément leur parcours en coulisse. Il sera remis à tous les nommés à l'occasion de la réception de remise des certificats de nominations ;

- Le Secrétariat de l'Académie fera ses meilleurs efforts, (dans la mesure des disponibilités de la salle accueillant la Cérémonie des César), pour disposer de la salle durant quelques heures, pouvoir y accueillir les nommés et les présenter au(x) Maître(s) de Cérémonie, à l'occasion des répétitions, afin de permettre aux nommés de se familiariser au parcours complet d'un lauréat, et au(x) Maître(s) de Cérémonie de bien faire comprendre aux nommés l'importance du respect d'un temps limité d'intervention sur scène.

Article 4. Parcours plateau

Le Secrétariat de l'Académie informera les nommés et le(s) Maître(s) de Cérémonie des consignes prévues pour leur parcours sur le plateau, dans le cas où ils seraient lauréats.

Ces consignes sont les suivantes :

Montée sur scène

- Pour le « César du Meilleur Film » : le producteur puis le réalisateur du film seront appelés sur scène, dans cet ordre, et disposeront du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mémo du Nommé », et qu'ils se seront répartis entre eux à leur gré.
 - Pour les autres « César » attribués à des films : le réalisateur du film sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mémo du Nommé ».
 - Pour les « César » attribués à des personnes physiques : le lauréat sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le « Mémo du Nommé ».
- Dans le cas où deux ou trois personnes seraient lauréates du même César, elles seront toutes appelées sur scène. Au-delà de ce nombre, ne sera appelée sur scène qu'une seule personne, désignée par les personnes concernées pour les représenter.

Prise de parole

Les lauréats disposeront de deux temps de parole distincts :

- * Un premier sur scène, devant les caméras de captation du direct.

Ce premier temps est destiné principalement au public de télévision qui assiste en direct à l'émission.

Il devra respecter la durée qui aura été indiquée dans le « Mémo du Nommé ». Dans le cas de plusieurs lauréats pour un César, ils devront se répartir entre eux la durée du temps de parole allouée au César concerné.

- * Un deuxième temps, immédiatement après leur intervention sur scène, devant les caméras et le journaliste du studio d'interview de l'Académie situé derrière la scène.

Ce deuxième temps n'est pas limité en durée, et est destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie. Ces interviews pourront également être présentées en totalité ou en extraits comme « bonus » dans la captation de la Cérémonie que l'Académie envoie à tous ses membres à l'issue de la Cérémonie.

Parcours médias

Le Secrétariat de l'Académie signalera à chaque lauréat les obligations médiatiques auxquelles l'Académie lui demande de bien vouloir répondre à l'issue de son intervention sur scène. À cette fin, le Secrétariat de l'Académie exercera un contrôle strict de l'ensemble des médias qui seront accrédités dans les « coulisses » de la Cérémonie, afin que ces obligations médiatiques respectent l'intimité et la tranquillité des lauréats.

Accompagnement plateau des lauréats

Le Secrétariat de l'Académie mettra en place un système d'accompagnement personnalisé pour chacun des lauréats, dès leur sortie de scène, pour les aider à gérer la suite de leur parcours.

Article 5. Attribution des Statuettes

La statuette attribuée au titre du « César du Meilleur Film » est remise au(x) producteur(s) délégué(s) du film, ainsi qu'au réalisateur ou à la réalisatrice du film.

Les statuettes attribuées au titre du « César du Meilleur Premier Film », « César du Meilleur Film Documentaire » et « César du Meilleur Film de Court Métrage » sont remises aux réalisateurs des films. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.

Deux statuettes sont attribuées au titre du « César du Meilleur Film d'Animation » l'une au (à la) réalisateur(trice) du film de long métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour, et l'autre au (à la) réalisateur(trice) du film de court métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour. Une statuette sera également remise

au(x) producteur(s) délégué(s) des films.

Le ou les producteurs délégués pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film.

Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée).

Dans le cas où, au(x) producteur(s) délégué(s) du Meilleur Film, du Meilleur Premier Film, du Meilleur Film d'Animation, du Meilleur Film Documentaire ou du Meilleur Film de Court Métrage s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs au titre d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander de recevoir également une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût.

La statuette attribuée au titre du « César du Meilleur Film Étranger » est remise au réalisateur ou à la réalisatrice du film. S'il existe un coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au coproducteur français ainsi qu'au producteur délégué étranger (si celui-ci en fait la demande), identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film. S'il n'existe pas de coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au distributeur français détenant le mandat de commercialisation exclusif en salles sur le territoire français. En cas de co-distribution, sera entendue comme « Distributeur » pour les besoins du présent règlement, la société de distribution qui aura effectué la programmation en salles du film et dont le teaser apparaît dans les cartons de présentation du générique de début lors de la projection du film en salle de cinéma.

Pour les « César » décernés à des personnes physiques, il sera remis une statuette à chaque lauréat. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un même César, il sera remis une statuette à chacun des lauréats, dans la limite de trois César.

Les César sont remis à titre personnel, et ne peuvent pas faire l'objet d'une commercialisation.



GÉNÉRIQUE

CELLES ET CEUX QUI ACCOMPAGNENT L'ACADÉMIE
DANS L'ENSEMBLE DE SES ACTIVITÉS

ACADÉMIE DES CÉSAR

Samuel Faure

Claire Prénat, Elodie Saura, Margaux Pierrefiche, Sophie Vargas, Maria Torme, Vincent Chapalain, Romaric Doublet, Kenza Manach, Thierry Borgoltz, Camille Grammare, Broussais Dang-Van-Sung, Alexandre Di Carlo, Marie Ducret, Mélissa Cluzeau, Antoine Bahain, Mounir Kateb, Clément Omnes, David Séropian, l'équipe de l'Académie.

COLLABORATEURS

Sophie Vesoul (Alter Films)

Yohann Cordelle (pour l'Instant César)

Rodolphe Ratié et Sébastien Ebbo (Aamset)

Wahib Bendib et Cédric Lemoigne (TechEvent)

Quentin Ducros (Photos "Établi d'artiste" pour ce Catalogue)

Romain Roncayolo (Felix&Co)

Isabelle Jobart (Graph'Imprim)

Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge)

Laurent Caillat et Lucie Baudet (Manufacture des Deux-Ponts)

Frédérique Cadoret (Printmodel)

Frédéric Verdier (Sonis)

France-Dominique Roux (calligraphe)

Fanny Louie, Carole Ragondet et toute l'équipe (Hiventy)

Nicolas de Ghellinck, Peggy Vauchel, Karelle Wafo Jegat, Damien Hedoux, Joëlle Foucoïn, Mickaël Loïnard et toute l'équipe (MPO)

Lucile Bichet, Emmanuelle Usclat et toute l'équipe de Novius (site internet Académie)

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle, toute l'équipe d'Ambassador et Delphine Morelle (transport et accueil des personnalités, livraisons coffrets)

Alexandra Aslanian et Aurélie Bernard (Trinity Agency - accueil invités)

Grégory Caulier

Maître Armengaud-Gatimel et Maître Perrier (contrôle du dépouillement des votes)

Emmanuel Grua, Benoit Chenon, Xavier Sécher et toute l'équipe de Voxaly (organisation et programmation du vote)

Priscilla Gessati et toute l'équipe du Balzac (projection des films)

Alexis Dantec, Charlotte Prunier-Duparge et toute l'équipe des 3 Luxembourg (projection des films)

Maître Nicolas Brault (Cabinet Watrin Brault Associés),

Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche),

Florent Gesbert, Éric Sanchez (Commissariat aux Comptes Praxor)

LES MODÉRATEURS DE L'ACADÉMIE

Danièle Heymann, Christophe D'Yvoire

TROPHÉES

Régis Bocquel et toute l'équipe des Ateliers Bocquel (Fonderie Trophées)

Aurélien Rousseau et Chloé Joubert de la Monnaie de Paris (pour le Trophée César & Techniques et le Prix de l'Innovation César & Techniques)

Robert Stadler, designer (pour le Prix Daniel Toscan du Plantier)

LES CAPTATIONS VIDÉOS ET LES PHOTOGRAPHIES

faites à l'occasion des manifestations organisées par l'Académie, et réalisées par les élèves des écoles de cinéma qui interviennent encadrés par leurs professeurs :

3iS

Jean-Claude Walter

Arnaud Thorel, Iliès El Azzab, Jérémy Plaisant, Stéphane Pierrat, Vincent Mottez, François Bouiri, Flora Zaghini, Armelle Mahe, Christie Marquigny, Nathan Lacoste, Thomas de Selys Longchamps, Natacha Louveau, Margaux Charrière, Anaëlle Le Magorou, Lucas Van Cleemput, Guillaume Samson, Arnaud Lefebvre, Lauriane Loppinet, Célia Caillaux, Adrien Demarest, Simon Ferchal, Typhaine Foliard, Julien Lemaire, Justine Couanault, Laura Garcia, Maxime Perrard, Alexandre Marcadé, Adrien Lorrain, Nicolas Deleplace, Baptiste Gauville, Yeonkyung Seo, Ludivine Catherine, Gwendal Carvenec, Lucas Cringoli, Nathan Dufresnoy, Adrien Dubelloy, Dylan Rochefort, Léa Ponce, Edouard Carbonne, Alexandre Ayoub, Marion Coubard, Basile Monnot, Camille Conroy, Léonore Thietry, Lucas Rochard et Valentin Thieres de Andrade

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE LOUIS-LUMIÈRE

Vincent Lowy

Mehdi Aït-Kacimi, Martine Duvert, Pascale Fulghesu, Rolan Ménégon, Christophe Caudroy, Audrey Bénard, Lisa Gillet, Auriane Alix, Jade Annet, Marianne Barthelemy, Eve Devulder, Nicolas Fatous, Violette Franchi, Juliette Gilloux, Charlotte Hayet, Pierre Musellec, Jules Nguyen, Maxime Sicard, Martin Varret, Anna Verstraete

ÉCOLE ECV PARIS

Les élèves et professeurs qui ont travaillé autour de l'affiche Nuits en Or.

Xinyi Zhang pour le visuel Nuits en Or 2019.



LES ÉQUIPES QUI INTERVIENNENT À L'OCCASION DE LA 44^e CÉRÉMONIE

CANAL+

Maxime Saada

Gérald-Brice Viret, Didier Lupfer, Laurence Gallot, Mélanie Gautier, Véronique Revel-Rongier, et toute l'équipe de Canal+ (diffuseur exclusif Cérémonie)

KM PROD

Stéphane Courbit

François de Brugada, Frédéric Baudrand, Myriam Bruguières, Philippe Desert, Frédéric Dorieux, Dominique Farrugia, Yves Filler (Nap's), Christine Hamon, Nadège Leberuy, Xavier Lotéguy, Marlène Motto, Jérôme Revon, Olivia Salès, Adrien Sehili et toute l'équipe de KM (production exécutive Cérémonie)

SALLE PLEYEL

Aurélien Binder

Frédéric Hiounet, Ioanna Giourgas et toute l'équipe de la Salle Pleyel

Sandrine Jolly, Sébastien Maurel et toute l'équipe de Jaulin (construction entrée Salle Pleyel)

Elio Angelosanto, Damien Loisel et toute l'équipe de Light Event (lumière et sonorisation entrée Salle Pleyel)

Francis Cousin, Marie-Pierre Cousin, Dominique Rocheron, Franck Pernin, Blandine Potet et toute l'équipe de Cousin Traiteur

FOUQUET'S PARIS

Géraldine Dobey et les équipes du Fouquet's Paris

Pierre Gagnaire avec la complicité de Bruno Guéret

LA PARTY

Albane Cléret (animation de La Party)

Benjamin Patou et toute l'équipe de L'Arc (La Party)



ET TOUS LES AUTRES ...

LES AGENCES ET LES PHOTOGRAPHES

qui nous ont facilité l'accès aux images des artistes :

AFP, Bridgeman Images - Rue des Archives, Collection Christophel, Gamma Rapho, Getty Images, Leemage - Opale, Max PPP, Serge Arnal (Starface), Sipa Press et tous les proches des personnalités disparues.

LES DISTRIBUTEURS, PRODUCTEURS, ET AYANTS-DROIT

qui ont accordé les autorisations de diffusion des extraits des films présentés lors de la Cérémonie :

20th Century Fox, 31 Juin Films, Archipel 35, CHAZ Productions, Chi-Fou-Mi Productions, Cinéfrance, Curiosa Films, Diaphana Distribution, Escazal Films, Films Grand Huit, Folivari, Gaumont, Geko Films, Gloria Films, Good fortune Films, Iconoclast Films, Iliade & Films, Je suis bien content, KG Productions, Le Bureau Films, Le Pacte, Les Films de la Croisade, Les Films Du Kiosque, Les Films du Parc, Les Films du Poisson, Les Films du Worso, Les Films Pelléas, Les Valseurs, M6 Studio, Mandarin Production, MK2, Moby Dick Films, Nord-Ouest Films, O2B Films, Offshore, Origine Films, POPY3D, Quat'sous Films, Rouge International, SaNoSi Productions, Seppia, Trésor Films, UFO Production, Vivement lundi!, Why Not Productions

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants-droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

AVEC LES REMERCIEMENTS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE POUR LEUR BIENVEILLANCE :

Stéphanie Busuttill-Janssen et la Fondation César, pour le créateur du trophée, César

Yvette Camp pour le fondateur de l'Académie Georges Cravenne

Alain Sussfeld, Emmanuel Delesse, Patricia Ganne (UGC)

Audrey Azoulay, Vincent Defourny, Armelle Arrou-Bertrand (UNESCO)

Tous les membres des Comités de l'Académie (Court Métrage, Animation, Révélation, Industries Techniques et Exploitants)

Pascal Bonitzer (texte pour Kristin Scott Thomas)

Jean-Claude Barbion, Florence Brasart (JC Decaux) pour le plan Média

Affiche de la 44^e Cérémonie des César : © Ministère de la Culture - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine,

Dist. RMN-Grand Palais / Roger Corbeau



Catalogue imprimé sur Freelifé Merida Blanc 280g et Condat matt Périgord 115g
Impression : Manufacture des Deux-Ponts

© Académie des Arts et Techniques du Cinéma 2019 / Tous droits réservés. Toute réproduction, même partielle, est interdite.

DESSANGE
PARIS

ACADÉMIE DES CÉSAR

11 rue de l'Avre, 75015 Paris

Tél. +33 (0)1 53 64 05 25

info@academie-cinema.org

www.academie-cinema.org

